



يا بيلادي
yabiladi.com

Mag

Février 2011

Gaz au Maroc : enfin de concrêt ?

Intox d'Ibn Battuta ?

L'état du judo au Maroc

Huile d'argan : star à Hollywood

La révolution du papillon arabe

L'exception marocaine?



France, l'infidélité érigée en valeur

En tant que franco-marocain, enfant de l'école de la République, j'ai été nourri aux valeurs héritées de la philosophie des Lumières. Le problème c'est que l'enfant plein de naïveté a une foi totale dans la théorie. Adolescent ou jeune adulte, on se rend compte que la pratique est très éloignée du monde des bisounours.

A chaque pas vers la citoyenneté française, on érige devant nous de nouvelles conditions pour être un Français comme les autres. Français de seconde zone, nous sommes obligés de toujours en faire plus, prouver que Mohamed mérite d'être français. On nous demande de nous intégrer, mais nous intégrer à quoi puisque nous sommes nés ici ? Nous avons les mêmes réflexes, les mêmes habitudes, le même béret et la même baguette.

La France se trahit quand elle n'applique pas les valeurs qui ont fait sa force. C'est cette même impression de trahison que j'ai ressentie dans la position de la France sur les événements dans le monde arabe.

On crie à la démocratisation des pays arabes devant les caméras et en coulisses on intime l'ordre de serrer la vis aux populations. Aucun membre du gouvernement n'a soutenu les populations qui, enfin, ont pris leur destin en main. Au contraire, on a tout fait pour assurer le maintien de ces dictateurs si intimes. La grosse ficelle utilisée sera encore une fois la peur de l'Islam. Certains utiliseront la lecture huntingtonienne du monde avec le fameux choc des civilisations : un message subliminal pour faire croire aux occidentaux (d'inspiration judéo-chrétienne) de l'urgence d'une guerre contre l'Islam.

Cette théorie vole aujourd'hui en éclats suite à deux observations.

Premier constat : le soutien indéfectible de la France (et des autres pays occidentaux) à des

pays où une vision rétrograde de l'Islam est utilisée pour maintenir les peuples sous domination. L'Arabie Saoudite n'a, par exemple, jamais été inquiétée par Nicolas Sarkozy.

Deuxième réalité : l'absence de revendications religieuses lors des manifestations qui ont eu lieu en Tunisie et en Egypte. On peut même parler d'un cri pour plus de démocratie, plus d'égalité, plus de liberté. Le message est direct et fort, comme un uppercut au menton de Michèle Alliot-Marie.

On observe aujourd'hui que ces peuples, infantilisés depuis le temps des colonies, aspirent aux mêmes valeurs universelles que les Européens, les Sud-américains, les Asiatiques... Un joli pied de nez à Samuel Huntington.

Pourtant ce vent de liberté ne plaît pas aux pays occidentaux et notamment à la France qui a soutenu Ben Ali, jusqu'au dernier souffle de vie du régime. Ce n'est donc pas l'Islam qui fait peur, mais la démocratie, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la fin de la tutelle de ces ex-colons, recyclés dans l'impérialisme.

Ce fil conducteur régit les rapports de la France avec les populations originaires des ex-colonies. Qu'elles soient en France ou dans les pays d'origine, elles restent des indigènes, des Français pas tout à fait français, des humains pas tout à fait humains. Les libertés et la démocratie ne sont pas des valeurs à partager avec n'importe qui, semble-t-il. La France est le pays qui a inventé les valeurs universelles qui ne peuvent être octroyées de manière universelle. Splendide !

Il est temps que la France se réveille. Le monde a changé, les Français ont changé. Si ceux qui gouvernent ce pays ont oublié les valeurs qui ont construit son identité, les Français de toutes origines pourront lui rappeler qu'un peuple n'est pas un paillason.

Mohamed Ezzouak

LE MENSUEL

04 Photomaton

08 MRE

Interview Abdellah Samate

- 10 Retraités MRE VS concessionnaires automobiles
- 11 Brouillard autour du blocage des ferries
- 12 Emploi saisonnier, Un ascenseur social précaire
- 13 Le Maroc soutient les étudiants MRE
- 14 Avis du juriste, Marocains en France, quels droits et devoirs ?

16 Maroc

Infrastructures routières : Les ratés du ministère

- 18 HRW : Un bilan mitigé pour les droits de l'homme
- 19 OFPPT : Grogne des formateurs contractuels
- 20 Emploi : Le taux de chômage se stabilise

22 Dossier : La révolution du papillon arabe

32 Chronique Satirique

34 International

Révoltes du monde Arabe : Vues d'Afrique subsaharienne

- 36 Sahara : Un ministre espagnol conseille le Polisario
- 37 Rubygate, L'état se resserre sur Berlusconi
- 38 Les musulmans de plus en plus nombreux dans le monde
- 39 Grande-Bretagne, le multiculturalisme a échoué ?

40 Focus : Forum social mondial de Dakar

44 Economie

Phosphates : Risques sur l'agriculture mondiale

- 46 Maroc-UE : L'accord de pêche bientôt reconduit ?
- 47 Précipitations en hausse. Campagne agricole prometteuse
- 48 Gaz au Maroc : Découverte de nouveaux gisements

50 Portrait : Ouadih Dada

52 Sport

Adil Belgaid : Le judo dans le sang, le Maroc dans le coeur

- 54 Judo : Comment sortir le sport de l'impasse au Maroc ?
- 56 La CAN 2015 au Maroc !

58 Culture

Les voyages d'Ibn Battuta : Info ou intox ?

- 60 Cinéma : Le Maroc terre de prédilection pour les tournages étrangers

62 Agenda

63 Yabiladies

Le supplément féminin

Mag

Directeur de la publication

Mohamed Ezzouak

Rédacteur en chef

Frédéric Schmachtel

redaction@yabiladi.com

Secrétaire de rédaction

Julie Chaudier

Rédaction

Halima Djigo

Ristel Edimo

Ghita Ismaili

Oumar Baldé

Sekouba Diack Diakité

Yann Ngomo

Elimane Sembene

Conception graphique

Maghnia Zerriouh

Directeur technique

Marouane Benabid

Conception web

Mohammed Reda Biya

Anouar-Charif Zekri

Direction

commerciale

Salma Sentissi

salma@yabiladi.com

Yabiladi Mag est édité par

Web Stratégie

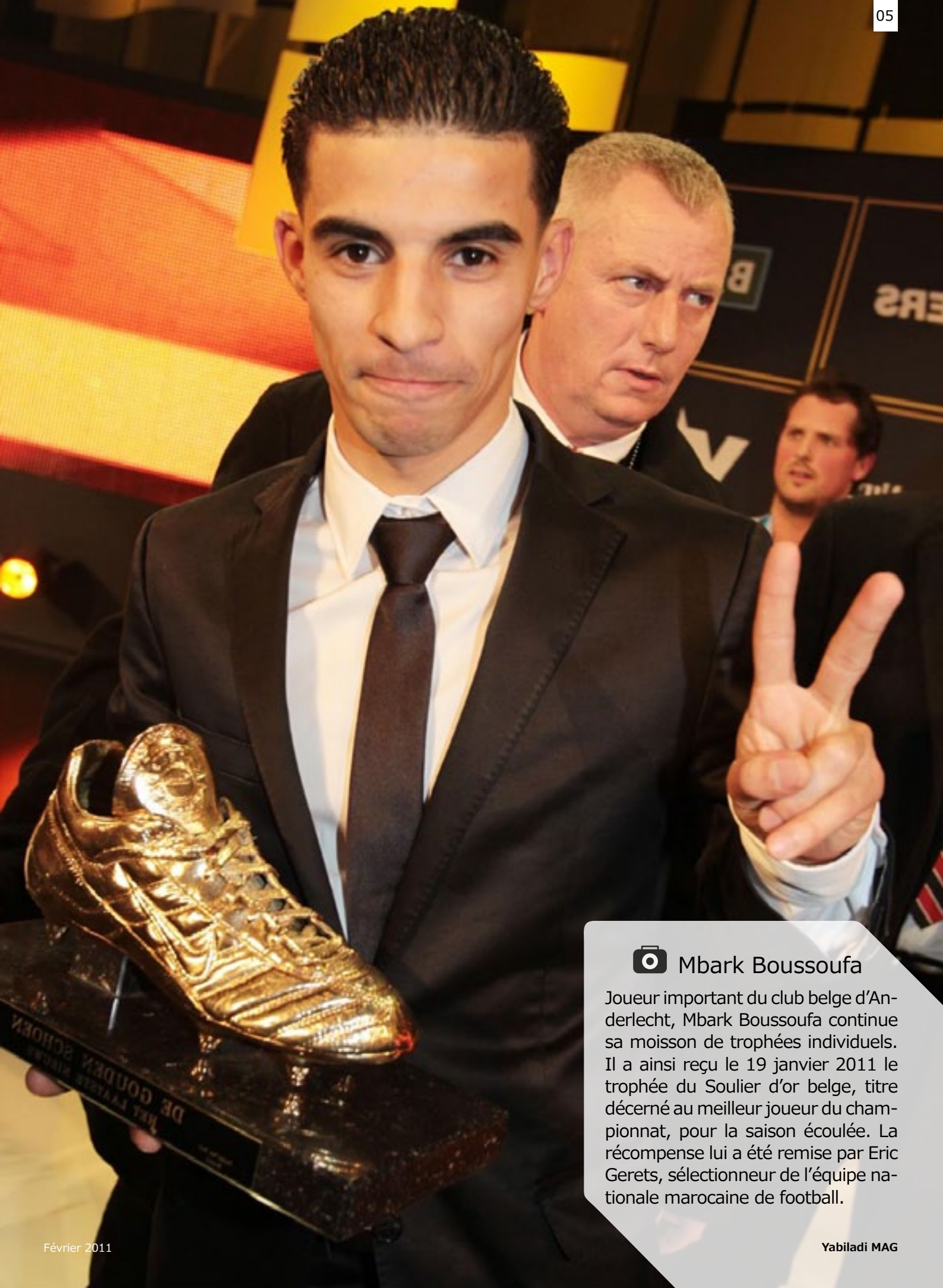
8 Rue Assad Bnou Zarara

20330

Casablanca Maroc

 RedOne

RedOne était le premier Marocain et Africain à gagner le Grammy Awards 2010 du meilleur enregistrement dance pour avoir produit la chanson « Poker Face » de Lady Gaga. Cette année, il faisait partie des nominés mais avec moins de chance. RedOne promet toutefois un autre single « magnifique » de Lady Gaga, en fin mai prochain.



Mbark Boussoufa

Joueur important du club belge d'Anderslecht, Mbark Boussoufa continue sa moisson de trophées individuels. Il a ainsi reçu le 19 janvier 2011 le trophée du Soulier d'or belge, titre décerné au meilleur joueur du championnat, pour la saison écoulée. La récompense lui a été remise par Eric Gerets, sélectionneur de l'équipe nationale marocaine de football.



Maysa Moughrabi

Lors d'un grave accident de voiture à Beyrouth, mi janvier, l'actrice marocaine Maysa Moughrabi a failli perdre un œil à cause de ses lunettes de soleil. Mais celle qui d'après un récent sondage de la chaîne MBC serait la meilleure actrice arabe du moment, a pu être soignée. En convalescence à Dubaï, elle a remercié ses fans pour leur confiance.



Eléphants de Casa

Parti de France avec ses éléphants pour une longue tournée qui se termina au Maroc, Joy Gartner n'a pas pu les rapatrier à cause d'une directive européenne interdisant l'entrée dans l'UE d'animaux sauvages venus d'Afrique. Le dresseur s'est vu proposer comme solution le transit par un pays permettant de faire rentrer ses éléphants.

A photograph of Abdellah Samate, a man with glasses and a mustache, wearing a dark suit jacket over a checkered shirt. He is speaking and gesturing with his hands. In the background, a woman with blonde hair is visible, looking towards the speaker. The setting appears to be an indoor meeting or conference.

Abdellah Samate

Les anciens mineurs marocains du Nord ne céderont pas !

Ils avaient été lésés lors de la liquidation des Houillères vers la fin des années 80. Depuis, les mineurs marocains du Nord se battent pour la reconnaissance de leurs droits. Abdellah Samate, le président de leur association, revient ici sur le litige qui les oppose à leur ancien employeur.

Propos recueillis par Oumar Baldé

Cela fait des années que vous êtes en litige avec l'Association nationale de garantie des droits des mineurs (ANGDM), gestionnaire des biens des ex-Houillères. Des instances comme la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) vous ont donné raison. Qu'est ce qui explique selon vous le refus de l'ANGDM de reconnaître vos droits ? Chercherait-elle à gagner du temps ?

Bien sûr que l'ANGDM cherche à gagner du temps ! Et ce pour deux raisons : d'abord pour ne pas avoir à payer l'argent aux mineurs marocains. Mais aussi parce que ces mineurs sont aujourd'hui âgés et qu'elle pense qu'ils vont mourir d'ici six mois à un an !

Combien de dossiers sont exactement concernés dans ce litige ?

Pour le litige sur le rachat des avantages en nature qui a commencé au tout début, dix personnes sont concernées. Mais plusieurs autres procédures ont été enclenchées contre l'ANGDM dans les tribunaux. Elles concernent d'autres questions. Nous avons trois avocats qui s'occupent de ces dossiers, et chacun gère une quarantaine de dossiers.

L'ANGDM soutient que vous percevez des indemnités de logement et de chauffage. Ce qui explique son refus de payer l'intégralité des 40 000 euros exigés par les prud'hommes l'année dernière. Qu'en est-il réellement ?

Je vous explique comment cela se passe. Moi par exemple, je ne reçois pas ces indemnités là mais je ne paie toutefois pas mon logement car

l'ANGDM verse directement l'argent à la société qui gère les logements. Et je ne sais pas comment elles s'arrangent entre elles.

Par contre, ce que nous revendiquons nous, c'est la reconnaissance de nos droits. A la fin des années 80, les Houillères ont mis en place un système pour les mineurs qui partent en retraite afin de pouvoir bénéficier d'un rachat des avantages en nature. Mais nous Marocains, avons été exclus, contrairement aux Français, Italiens... Devant la justice, on a eu raison. Les 40 000 euros que doit nous verser l'ANGDM ne suffisent certes pas vu les prix des maisons qui avoisinent maintenant les 160 000 euros. Mais ce sera au moins une sorte de reconnaissance de nos droits.

Quels sont vos autres points de revendications ?

Nous réclamons à ce qu'on reconnaisse que nous avons perdu un patrimoine qu'on pouvait laisser à nos enfants. De même qu'ils nous accordent la possibi-

lité d'acheter ces maisons là ou en dehors des mines. Nous demandons aussi un prêt avec un taux zéro comme les autres mineurs. Au lieu des 65 ans, nous exigeons aussi que les âgés de 73 ans en bénéficient à l'instar des Français.

Êtes-vous optimistes quant à une issue favorable de ce bras de fer ?

La justice est là et on verra bien. Comme à chaque décision concernant l'affaire, nous verrons si cela correspond à nos revendications. Et si la cour d'appel de Douai nous déboute, on ne laissera pas l'affaire tomber comme ça. Nous saisirons dans ce cas la cour de cassation ! ■

La Cour d'appel de Douai devrait rendre son jugement le 31 mars prochain

Mercredi 26 janvier 2011, s'est ouvert à Douai (Nord de la France) le procès en appel, sur la question des indemnités à verser aux ex-mineurs marocains. En effet, le conseil de prud'hommes avait condamné le 19 mars 2010 l'ANGDM à verser 40 000 euros à chacun des mineurs pour discrimination lors de la liquidation des Houillères. Mais l'ANDGM a contesté cette décision. L'association entend certes réparer le préjudice, mais pas à hauteur des 40 000 euros exigés pour chaque mineur. Elle a saisi la cour d'appel de Douai. Cette dernière devrait rendre son jugement le 31 mars 2011.

Retraités MRE VS concessionnaires auto

Le gouvernement aurait-il déjà choisi son camp ?

La question de l'importation de véhicules par des retraités MRE pose toujours problème. D'un côté, le ministère des Transports limite le nombre de retraités pouvant faire rentrer une voiture. De l'autre côté, la douane a étendu l'abattement à un plus grand nombre de ces retraités. Le sujet est discuté mais sans espoir de réels résultats.

Par Frederic Schmachtel

En 2010, le volume des importations de véhicules d'occasions, s'élevant à 56 800 unités, s'était avéré supérieur à la moyenne des 5 dernières années. Une augmentation dans laquelle, les retraités MRE, bénéficiant d'un abattement au dédouanement de leurs voitures (-85%), avaient pris une part importante. 26 662 véhicules avaient ainsi été importés par des retraités MRE jusqu'en octobre 2010.

Or, l'article 96 du décret d'application 2-10-421 relatif au nouveau code de la route, stipule que : « sont soumis à l'homologation à titre isolé [...] les véhicules usagés importés de moins de cinq (5) ans d'âge ». Cette restriction vide de tout son sens la mesure d'abattement. En effet, peu de « chibanis » ont les moyens d'acheter une voiture de moins de 5 ans.

Deux mesures contradictoires

La douane vient quant à elle d'assouplir les conditions pour que les retraités bénéficient de l'abattement. Une nouvelle circulaire a ainsi élargi le groupe de personnes bénéficiaires. La période minimum de résidence à l'étranger a été ramenée à 10 ans au lieu de 15. De plus, un couple peut désormais en importer deux, au lieu d'un seul auparavant.

Une incohérence apparaît clairement : les uns tentent de faciliter l'importation de voitures aux retraités MRE, les autres bloquent l'entrée de voitures de plus de 5 ans. Résultat : une politique gouvernementale devenue illisible.

Silence et réunions informelles

Le ministre des MRE qui exhibait avec fierté le bilan de sa mesure en faveur de ces retraités, se fait aujourd'hui discret. Pour l'instant il n'a pris aucune position publique sur ce dossier. Mais selon nos informations, des réunions informelles entre les différents acteurs en jeu – ministère des Transports, douanes et ministère des MRE – se penchent actuellement sur la question. Car comme nous l'avions annoncé précédemment, la loi sur l'homologation laisse la possibilité d'instaurer une exception à la règle des 5 ans pour les Marocains résidant à l'étranger. Il suffirait d'un décret d'application pour qu'une telle exception entre en vigueur.

Match perdu d'avance

Mais toujours selon une source proche du dossier, il serait improbable que les acteurs puissent se mettre d'accord sur cette mesure. Notre analyse préalable se confirme : l'intérêt des concessionnaires de voitures au Maroc semble peser plus lourd que celui des retraités MRE. Ils ne veulent plus de la concurrence des voitures importées par les retraités à des conditions avantageuses. Un argument se serait invité à la table des négociations : les ventes de voitures neuves auraient nettement augmenté depuis janvier 2011, depuis l'entrée en vigueur de la limitation à l'importation. Comme si les retraités MRE n'avaient attendu que l'entrée en vigueur de la loi sur l'homologation pour rassembler leur épargne, venir au Maroc et acheter du neuf. ■

Comanav

Brouillard autour du blocage des ferries



Le 26 janvier dernier, le Biladi, ferry de la Compagnie Marocaine de Navigation (COMANAV), subit un retard de 20 heures à Sète pour... des factures impayées. Le Marrakech reste lui aussi à quai : dettes ou mise en conformité ?

Par Julie Chaudier

Il y a rarement du brouillard en Méditerranée, mais celui qui entoure cette affaire est épais. Le Biladi qui assure la liaison entre Sète, dans le sud de la France, et Tanger, au nord du Maroc, devait quitter le port français le mercredi 26 janvier dernier, à 19 heures (GMT+1). Il a, en réalité, été bloqué juste après l'embarquement des passagers. Le Biladi a fait l'objet, selon le quotidien régional français Midi Libre, d'une saisie, finalement levée jeudi 27 janvier, dans l'après-midi. Le navire et ses passagers ont pu quitter Sète jeudi à 15 heures (GMT+1). L'attente à l'intérieur du navire a donc duré près de 20 heures.

Rebelotte

Le ferry Marrakech, deuxième navire de la Compagnie Marocaine de Navigation (Comanav), a presque subi le même sort : retenu dans le port de Sète depuis le 19 janvier, il est revenu récemment au Maroc. Pas de prise en otage des passagers cette fois, « il doit terminer sa mise en conformité suite aux travaux importants qui ont été effectués », annonce simplement Fabien Sala, directeur commercial et marketing pour Euromer et Ciel Voyages. Deux bateaux sur trois assurent, aujourd'hui, les rotations entre la France et le Maroc.

Le Midi Libre tient un tout autre discours. Il explique que la Comanav Ferry Sète règle généralement les factures de carburant des ferries avant de se faire rembourser par Comanav Ma-

roc. Faute de remboursement et pour faire pression, la Comanav Ferry Sète a engagé une action à l'encontre de la Comanav Maroc : le Marrakech et le Biladi auraient donc, en fait, fait l'objet de « saisies conservatoires ». La Comanav Maroc devait 20 millions d'euros, pour le Biladi, et 22 millions d'euros, pour le Marrakech.

Un différent entre deux sociétés partenaires

Cette affaire de règlement de comptes internes a pris des proportions considérables. Comanav Ferry Sète est une filiale de la société Euromer qui se charge de la vente en France des places sur les ferries de la Comanav et de la Comarit. Deux compagnies maritimes différentes pour un seul et même armateur. Euromer est notamment le représentant commercial en France de ces deux compagnies. Elle représente aussi plus de 24 compagnies maritimes en Europe et en Méditerranée, dont Brittany Ferries, Venezia Lines et Jadrolinija, par exemple. Le différent commercial aurait donc eu lieu entre la Comanav et Euromer, par le biais de sa filiale Comanav Ferry Sète.

Côté liaisons maritimes, le Marrakech devrait reprendre ses rotations entre Sète et Tanger d'ici un mois. La traversée, entre les deux ports, ne se fait donc, désormais, que sur la base d'un seul navire, le Biladi, contrairement à ce qu'annonce encore aujourd'hui le site internet d'Euromer. Le Bni Nsar continue, de son côté, à relier Sète et Nador. ■



Emploi saisonnier

Un ascenseur social précaire

Les saisonnières marocaines ont de plus en plus de mal à trouver du travail en Espagne. Le pays a en effet réduit ses quotas ces dernières années, crise espagnole oblige. Une étude intitulée « La migration circulaire féminine, vecteur de développement » se penche sur ces femmes qui veulent gagner leur vie en Espagne.

Par Ristel Edimo

Chaida Arab, chercheuse au Centre National de recherche sociale (CNRS - France) a publié l'étude « La migration circulaire féminine, vecteur de développement » avec l'appui de la Fondation marocaine Orient Occident. Depuis quelques années, de nombreuses femmes viennent travailler temporairement dans le secteur agricole à Huelva en Espagne.

96% des 65 femmes interrogées se disent « satisfaites » des salaires, rapporte l'agence de presse espagnole EFE. Elles sont rémunérées dix fois plus que ce qu'elles percevraient au Maroc. Ces femmes sont issues de milieux défavorisés et « la migration circulaire » est considérée comme un véritable « ascenseur social ».

Précarité et choc psychologique

Cependant, comme l'indique Chadia Arab, cette forme de migration n'est pas sans poser de problèmes. Les saisonnières marocaines signent des contrats rédigés en espagnol sans les comprendre. Souvent logées à plusieurs kilomètres de la localité la plus proche, elles vivent isolées et dépendent de leurs employeurs.

L'éloignement de leurs familles pendant plusieurs mois est aussi difficile à vivre. Cette séparation est une épreuve psychologique tant pour les femmes elles-mêmes que pour leurs enfants restés au Maroc. Une douleur d'autant plus grande qu'un attachement familial très fort est posé comme

condition aux saisonnières pour pouvoir participer au programme. Ces liens constituent une garantie pour l'Espagne et l'Union Européenne que ces femmes rentreront bien au Maroc à l'issue de leur contrat. Un choc psychologique programmé ?

Le bénéfice humain et l'importance de pouvoir circuler

L'étude se penche également sur la manière dont les séjours de travail en Espagne changent les femmes participant au programme. Elles reviendraient de leur « mission » plutôt « émancipées », avec une meilleure estime de soi. 85% se disent plus sûres d'elles et 52% pensent que le regard porté sur elles a changé, révèle l'étude. Et pour cause, leur travail en Espagne leur permet souvent de prendre en charge leurs familles et de subvenir à leurs besoins.

Conséquence de cette évolution : ces femmes reconnaissent l'importance de pouvoir circuler librement entre le Maroc et l'Espagne sans nécessairement vouloir rester de manière permanente en Espagne. 64 sur 65 femmes interrogées souhaitent avoir les papiers obligatoires pour revenir la saison suivante, souligne Mme Chadia Arab à Afaït. Il apparaît clairement que la cellule familiale perd sa conception traditionnelle. Jusqu'ici, les femmes hautement diplômées ont occupé la scène de l'émancipation féminine au Maroc, les femmes rurales, défavorisées, tentent de trouver un moyen de s'y faire une place. ■

Le Maroc soutient les étudiants MRE

Le ministère des MRE soutient la formation des jeunes Marocains résidant à l'étranger, en difficultés économiques et sociales, dans leur pays d'accueil. L'enseignement supérieur, par les bourses, et la formation professionnelle et artisanale sont dans la ligne de mire du ministère.

Par Julie Chaudier

1 000 bourses aux étudiants en situation précaire, dans leur pays d'accueil, sont, cette année encore, offertes par le ministère des MRE. Le délai de dépôt de dossier de candidature pour obtenir des bourses, au titre de l'année 2010-2011, a été prolongé jusqu'au 10 mars 2011.

Cette convention, signée entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère des MRE, a été complétée, le 24 janvier, par un accord sur des programmes de formation professionnelle au Maroc pour soutenir l'insertion par l'emploi de ces jeunes, dans leur pays d'accueil. Cette deuxième convention a été signée par le ministre des MRE, Mohamed Ameur, le secrétaire d'Etat chargé de l'artisanat, Anis Birou et le directeur général de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT), Larbi Bencheikh.

Elle est le fruit d'une expérience pionnière, lancée en 2010, qui a permis la formation de 40

jeunes MRE. Ils ont obtenu des diplômes professionnels dans des spécialités différentes : l'artisanat, la mécanique, le commerce, l'électronique et l'informatique.

Les prochains bénéficiaires se verront dispenser une formation semblable, pendant 6 à 8 mois. L'OFPPT s'occupera de l'élaboration de ce programme et offrira l'hébergement pendant la période de la formation. Le ministère MRE prendra à sa charge les frais de transport de ces jeunes Marocains résidant à l'étranger qui bénéficieront également de bourses mensuelles. M. Anis Birou a assuré que le secteur de l'artisanat connaissait une grande prospérité et que la formation permettrait aux bénéficiaires de trouver une opportunité de travail dans leur pays d'accueil. Le directeur de l'OFPPT se fait même lyrique, convaincu que ces formations feront des étudiants « des ambassadeurs de l'artisanat dans les pays d'accueil tout en mettant en exergue les atouts artistiques, la profondeur culturelle des produits de l'artisanat marocain ». ■

1000 bourses de plus chaque année.

« Chaque année, le quota de bourses attribuables augmente de 1000, puisqu'il s'ajoute au renouvellement possible des bourses octroyées l'année précédente », explique Jaffar Debbarh, directeur du pôle social et éducatif au ministère de la CMRE. En 2010, en raison d'un appel à candidature tardif, seuls 500 enfants d'immigrés marocains avaient bénéficié d'une bourse universitaire. Cette année, le ministère de la CMRE a déjà reçu 600 dossiers. Une bourse pour un étudiant en licence s'élève à 10 120 dh par an - 90% des bourses octroyées en 2010 - et 15 672 dh pour les étudiants en master et doctorat. En 2010, plus de 5MDH ont été versés, dans ce cadre, par le ministère de l'enseignement supérieur.

Avis du juriste

Marocains en France, quels droits et devoirs ?



Maître Abderrahim Chnif, docteur en droit public et avocat à Perpignan, est expert du droit des étrangers en France, mais connaît également le droit marocain. Fort de son expérience à Perpignan, où il a son cabinet et où il défend notamment les retraités marocains en prise avec la CAF (voir numéros 1 et 3 de Yabiladi Mag), l'avocat propose d'informer régulièrement nos lecteurs sur des problèmes juridiques qu'ils peuvent rencontrer en France et au Maroc. Cette première contribution vise à donner une introduction générale sur le droit des étrangers en France, droit influencé du droit européen et international et qui s'applique à tout Marocain en France n'ayant pas la nationalité française.

Les rapports entre le Maroc et la France ne datent pas d'hier. La géographie et l'histoire ont obligé ces pays à entretenir de nombreuses relations aussi bien amicales que conflictuelles.

Si la colonisation française a marqué ces relations, il n'en demeure pas moins que la décolonisation et surtout la deuxième guerre mondiale ont transformé radicalement l'approche politique, économique et stratégique de la France envers ses anciennes colonies. Le rôle de la France est encore déterminant dans la formation des classes dirigeantes et des cadres de ces pays africains et le droit français influence toujours l'arsenal juridique des anciennes colonies.

En sens inverse, les anciennes colonies africaines ont contribué à la libération et à la reconstruction de la France après la seconde guerre mondiale. La reconstruction a, en effet, nécessité la présence massive de jeunes étrangers, dès la fin des années cinquante. Les bases du statut de l'étranger ont été établies par l'ordonnance du 2 novembre 1945. Elle s'était fixé pour but « d'introduire au cours des prochaines années, avec méthode et intelligence, de bons éléments d'immigration dans la collectivité française ». L'accès des étrangers, dont les Marocains, au marché de l'emploi français était alors facilité et toute forme de préférence nationale écartée.

L'immigration en France a accentué et imposé de multiples changements socio-économiques. Le droit français a donc dû s'adapter à cette nouvelle réalité. De nombreux textes ont été modifiés, d'autres abrogés ou créés.

L'arsenal juridique français régissant la présence des immigrés est très riche et ne se limite pas au « Code d'entrée et de séjour des étrangers et des demandeurs d'asile » (CESEDA), bien que ce dernier constitue sa clef de voûte. Les droits et les obligations des étrangers sont aussi régis par d'autres codes, lois, décrets, circulaires... mais aussi par des conventions et accords internationaux ou bilatéraux.

Pour pouvoir entrer, visiter, s'installer ou vivre en France, il est indispensable de comprendre les règles régissant cette société afin de s'y conformer. De même, il est nécessaire de connaître ses droits pour les faire valoir quitte à recourir à la Justice.

En général, on peut dire qu'en matière du droit des étrangers, on peut distinguer deux grands axes :

L'entrée en France

Pour les personnes qui veulent venir sur le sol français pour la première fois, ou pour ceux qui veulent faire venir les autres membres de la famille, le droit français a créé dix catégories de visa et documents permettant aux étrangers d'accéder et de circuler librement pendant une courte durée sur le territoire.

Pour certaines catégories de visas, la demande d'un titre de séjour s'impose dans les trois premiers mois suivants l'entrée sur le sol français. A noter que l'obtention d'un visa n'est pas toujours facile. Plusieurs conditions sont exigées et leur réunion ne signifie pas nécessairement l'obtention automatique du visa souhaité.

Les refus de délivrance des visas ne sont pas toujours justifiés ou motivés. Le recours à un avocat et à la Justice est alors conseillé pour obliger les consulats à délivrer le visa en question si le refus est abusif.

Le séjour en France

Séjourner en France suppose la réunion de plusieurs conditions et nécessite la connaissance et l'observation de plusieurs règles.

Plusieurs catégories de titres de séjours sont prévues par la loi et varient selon la catégorie des personnes ou des professions visées. A l'instar des contentieux des visas, les contentieux liés à l'obtention ou au refus du titre de séjour deviennent de plus en plus importants et complexes. Les tribunaux administratifs traitent quasiment tous les jours des centaines d'affaires.

L'obtention d'un droit de séjour en France offre, certes, à l'étranger plusieurs droits comparables à ceux des nationaux, excepté le droit de vote, mais, elle lui donne aussi des obligations. La connaissance des droits et des devoirs est une clef de la réussite de son installation en France. D'ailleurs, les problèmes rencontrés par les retraités marocains, un peu partout en France, est la conséquence directe de l'ignorance des conditions de maintien de certains droits dont ils bénéficiaient. ■

Infrastructures routières

Les ratés du ministère

La dégradation prématurée des infrastructures routières n'étonne plus. Très souvent, les fortes pluies qui s'abattent sur le territoire occasionnent des dégâts matériels importants : chaussées défoncées, routes crevassées, canalisations qui débordent, ponts qui s'écroulent... La fragilité des équipements publics ne fait plus de doute, alors que les budgets de maintenance semblent conséquents. Qu'attend-on pour réagir ?

Par Halima Djigo & Mohamed Ezzouak

Le développement des infrastructures a un impact direct sur la croissance d'un pays. Au cours de la dernière décennie, le Maroc a multiplié les initiatives pour se doter d'infrastructures de base : routes, autoroutes, ports et aéroports entre autres. Mais parfois, les conditions météorologiques peuvent venir à bout de ces infrastructures et causer de gros dégâts. En 2009, le pont reliant les communes rurales de Bizdad et Sidi Ghanem dans la province d'Essaouira s'était effondré en raison des intempéries sans faire de victimes. A Agadir en 2010, une partie d'un pont sur l'Oued Takenza situé sur la route nationale n° 8 reliant Agadir à Marrakech s'était également écroulée.

D'autres incidents similaires se sont régulièrement produits au Maroc, mais sans rapport avec les fortes précipitations que l'on note habituellement. En 2005, c'est une partie du pont Moulay Hassan, édifié sur l'oued Bouregreg séparant Rabat et Salé, qui s'était effondrée. Une jeune fille avait failli perdre la vie à la suite du malheureux incident. Plus récemment, à la mi-janvier, le pont reliant la commune rurale de Safsaf située dans la province de Sidi Kacem à la ville de Marchraâ Belksiri s'est affaissé. Deux personnes ont perdu la vie tandis que 14 autres ont été blessées dont cinq gravement. Quid de la maintenance ?

Autorités : prévention ou réaction ?

Il n'y a de réactions que lorsque survient un malheureux épisode. Le ministère de tutelle, celui de l'Équipement et du Transport n'est pas exempt de tout reproche. Fin décembre 2010, le ministre Karim Ghellab affirmait pourtant devant les députés, que son département accordait « une grande importance à l'entretien du réseau routier du Royaume ». En plus de cela, 60% du budget du ministère est consacré aux opérations de maintenance, dixit Ghellab. A en croire le principal intéressé dans ce dossier, une somme considérable estimée à près de 1,20 milliard de dirhams est allouée chaque année « à l'entretien de 2000 km du réseau routier en plus des travaux d'entretien et de ré-

novation d'environ 80 ponts et ouvrages techniques chaque année », ceci « dans le cadre du programme d'entretien périodique ».

D'aucuns parlent néanmoins de « rafistolage » en ce qui concerne l'équipement des infrastructures. Et s'interrogent sur la destination réelle de l'argent prévu à la maintenance et à la rénovation « d'environ 80 ponts et ouvrages techniques chaque année ». Les aléas climatiques sont compréhensibles mais les mésaventures qui s'enchaînent demeurent inexplicables.

Des travaux de reconstruction de certains ponts ont été lancés, notamment ceux de Tazourakht et Oued Nekor, situés sur la route nationale N2 reliant Al Hoceima à Kasita. Les autorités ont compris l'urgence qui se posait de prendre les mesures nécessaires afin de restaurer les infrastructures endommagées, mais aussi de revoir l'état des infrastructures dans son ensemble. Cela devrait passer par la mise en place de mécanismes de contrôle des finances publiques destinées à l'accomplissement des chantiers publics, comme le suggère Mohamed Tarik Soubai, président de l'Instance Nationale de la Protection des Biens Publics.

Le Maroc porte encore aujourd'hui les traces des intempéries de 2009 et 2010. Des routes défoncées, des ponts qui menacent de s'écrouler et même un tronçon de l'autoroute Rabat Meknès devenu impraticable suite à l'affaissement de la chaussée sur une dizaine de mètres, sont les stigmates des lacunes du ministère du Transport et de l'Équipement. Et pourtant loin de s'en inquiéter, Karim Ghellab semble plus porté sur les nouveaux projets : routes, autoroutes, et même train à grande vitesse. On ne peut qu'applaudir cette course vers le prolongement et la densification des infrastructures. Mais comment expliquer l'engouement et l'ampleur de l'investissement pour le TGV alors que les infrastructures de bases sont impraticables, que les ponts s'écroulent, et qu'un axe autoroutier devient peu praticable. Au Maroc, il y a une expression qui permet de définir cette attitude : khnouna oul Zakar (de la morve et du maquillage). ■

Un tronçon de l'autoroute Rabat Meknès est devenu impraticable suite à l'affaissement de la chaussée sur une dizaine de mètres

HRW

Un bilan mitigé pour les droits de l'homme



En 2010, « la situation des droits humains au Maroc et au Sahara occidental était mitigé, voire médiocre à certains égards ». Ce constat vient de Human Rights Watch (HRW). L'ONG internationale a publié son rapport 2011 sur le respect des droits de l'homme dans le monde. Par Oumar Baldé

Une justice complaisante, l'excès de zèle dans la lutte antiterroriste et le harcèlement dont la presse fait l'objet constituent autant de zones d'ombre qui ternissent l'image du Royaume auprès des défenseurs des droits humains comme HRW. Son 21^e rapport annuel a été publié lundi 24 janvier et s'attarde sur ces points. Pour Sarah Leah Whitson, directrice de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord à HRW, « le Maroc peut se targuer d'une société civile très dynamique, qui jouit de la liberté d'expression sur de nombreux sujets, mais le processus de réforme est globalement bloqué ». Selon HRW, les représentants du gouvernement « empêchent arbitrairement la légalisation de certaines organisations, nuisant à leur liberté d'action ».

Des procès inéquitables

En ce qui concerne la justice, « les tribunaux tiennent rarement des procès équitables » constate l'ONG fondée en 1978. Le procès du réseau de Belliraj est notamment cité en exemple avec la condamnation de 35 accusés pour différents chefs d'accusations incluant la constitution d'un réseau terroriste. HRW ne comprend pas le refus de la Cour d'appel de Rabat d'enquêter sur des allégations de tortures, de détention dans des prisons secrètes, et de falsification d'aveux portés par les accusés. L'emprisonnement du militant des droits de l'homme Chakib El Khiyari, est également classé dans cette catégorie de procès inéquitables.

Torture à Témara ?

Human Rights Watch s'inquiète aussi des enlèvements, par des agents en civil, d'individus suspectés de terrorisme. Selon l'organisation non-gouvernementale opérant à l'international, même si le gouvernement marocain nie ces pratiques, des témoignages de détenus prouvent le contraire. Ces derniers affirment avoir été appréhendés

sans mandat d'arrestation. Les yeux bandés, ils ont été amenés dans un lieu secret qu'ils croient être le centre de Témara où ils ont été détenus et interrogés pendant plusieurs jours. La plupart des détenus, selon HRW, affirme avoir été torturée. Sans parler des prisons secrètes de la CIA dont le Maroc continue de nier l'existence.

Liberté de la presse... en recul

Quant aux médias, HRW constate qu'ils « font l'objet de poursuites et de harcèlement quand ils franchissent certaines limites ». Non sans se désoler de la fermeture pour des « raisons financières » des hebdomadaires Nichane et Le Journal et du quotidien Al-Jarida al-Oula. Ce qui réduit le « cercle des médias d'information indépendants et de qualité ». De même que la suspension, le 29 octobre 2010, des activités d'Al Jazeera au Maroc.

Le Polisario aussi !

HRW revient également sur les événements de Laâyoune. Mais, ce rapport a été rédigé avant la fin de son enquête sur le démantèlement du camp de Gdeim Izik. Cette enquête, publiée le vendredi 26 novembre 2010 dénonçait des abus sur des Sahraouis arrêtés par les forces de l'ordre marocaines. Le procès du groupe Tamek est aussi évoqué dans le rapport.

Last but not least, les violations des droits de l'Homme commises par le Polisario ne sont pas passées inaperçues. L'arrestation de Mustapha Salma Ould Sidi Mouloud par le front indépendantiste a également été répertoriée par Human Rights Watch. L'ONG précise que jusqu'au moment de la rédaction de son rapport, l'ex-inspecteur du mouvement séparatiste était toujours sous le contrôle du Polisario, malgré l'annonce faite d'une libération début octobre. A noter qu'il a finalement été libéré le 30 novembre dernier après 71 jours de détention. ■

OFPPT

Grogne des formateurs contractuels



La rentrée 2010/2011 a été synonyme d'un bras de fer entre l'administration de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) et ses formateurs contractuels. Détails d'un linge sale qui s'est lavé en public.

Par Oumar Baldé

C'est une ambiance éclectique qui règne dans la famille des formateurs. Aux actions entreprises par leurs aînés contractuels qui exigent d'être titularisés, sont venues s'ajouter celles des toutes nouvelles recrues de l'OFPPT. Les nouveaux formateurs contractuels, dont l'idylle avec l'office n'a démarré qu'en septembre 2010 ne comprennent toujours pas les changements opérés sur les termes de leurs contrats de travail avec leur nouvel employeur.

Des clauses du contrat modifiées?

En effet, au tout début du concours organisé par l'OFPPT au niveau national pour les engager en tant que contractuels, il était prévu que le salaire mensuel tournerait autour de 8000 dhs brut, pour 30 heures par semaine, en plus des heures supplémentaires qui seraient payées. Ce statut de contractuel d'un an renouvelable ne devait toutefois pas excéder trois ans. Mais un changement aurait eu lieu une fois ce concours terminé.

Le contrat était devenu moins avantageux (salaire de 6000 dhs brut pour 30 heures hebdomadaires). Ce qui n'a pas empêché les admis de le signer, une majorité le jugeant encore intéressant. Il ne restait donc que la phase de validation par la direction générale de l'OFPPT à Casablanca. Et c'est là que tout aurait changé, d'après une source qui souhaite garder l'anonymat.

Les salaires baissent, les horaires grimpent

Les contrats étaient certes signés par les nouveaux enseignants contractuels, mais pas paraphés. Ils devaient donc être retournés aux nouveaux admis. Ces derniers les ont reçus sans savoir que les premiers feuillets avaient été modifiés ! Au lieu des 30 heures hebdomadaires, les horaires étaient allongés à 36 heures, voire 45 heures. Certains ont même vu leur salaire brut de 6000, baisser à moins de 5000 dhs. Comme le cas de cette personne qui s'est retrouvée avec moins de 4500 dhs brut. De niveau Bac+5, elle a été déclassée à Bac+3, car son Master 2 n'a pas été reconnu comme un diplôme d'ingénieur

ou assimilé.

Des grèves et des licenciements

Face à cette situation, les enseignants ont fait grève. Mais la direction de l'OFPPT aurait répondu par le bâton. Une centaine de personnes aurait ainsi été licenciée à Rabat et à Casablanca. Ce qui a fini par intimider les enseignants et les pousser à accepter les nouvelles règles du jeu.


Les plus anciens aussi

Quant aux autres contractuels qui les ont précédés à l'OFPPT, les rapports avec l'administration étaient devenus d'un seul coup exécrationnels. Pour ces anciens, la revendication principale est leur titularisation. Ils exigeaient également à la direction de leur délivrer des bulletins de paie et autres attestations de travail qu'ils n'avaient jamais reçus auparavant durant les six années passées à l'OFPPT ! Plus décidés, ils ont organisé plusieurs sit-in et observé même une grève de la faim début janvier.

L'office dément et accuse

L'OFPPT, pour sa part avait publié un communiqué pour dégager en touche les accusations de ces contractuels. L'office accusait à son tour certains de ces grévistes de lui avoir présentée de « fausses attestations de travail et des dossiers falsifiés ». L'administration est même allée jusqu'à bloquer les salaires de ces enseignants (depuis septembre).

C'est finalement l'implication de centrales syndicales (comme l'Union marocaine des travailleurs) et des officiels qui a permis de calmer les esprits. Les enseignants ont suspendu leur grève le 2 février, suite à un protocole d'accord signé avec l'administration de l'OFPPT, qui s'est engagée à résoudre le différend. Le conseil d'administration de l'office devait se réunir pour se prononcer sur la titularisation des 2 200 formateurs contractuels qui l'exigent. ■



استقبال
ACCUEIL

Emploi

Le taux de chômage se stabilise

Le Bureau International du Travail (BIT) souligne, dans son dernier rapport, la situation alarmante de l'emploi en Afrique du nord. Le Maroc s'en sort, toutefois, un peu mieux que ses voisins.

Par Ristel Edimo

Le Bureau international du travail (BIT) a publié, en janvier, son rapport pour l'année 2010, « Les Tendances mondiales de l'emploi : le défi d'une reprise de l'emploi ». En dépit de l'amélioration des principaux indicateurs économiques mondiaux, le nombre de personnes au chômage s'élève à 205 millions de personnes, soit seulement 1% de moins que l'année précédente. Le BIT prévoit, en 2011, un taux mondial de chômage de 6,1% : 203,3 millions de chômeurs dans le monde.

La situation en Afrique du Nord

Le PIB régional nord-africain a augmenté d'un peu plus de 5% grâce aux fortes exportations de pétrole et à la croissance du tourisme en Egypte, en Tunisie et au Maroc. Malgré cette progression, le taux de chômage reste alarmant. Il n'a baissé que de 0,1% entre 2009 (où il était de 9,9%) et 2010 (9,8%). Les cas des jeunes et des femmes sont les plus alarmants. Le taux de femmes au chômage en 2010 est estimé à 15% et celui des hommes à 7,8%, tandis que celui des jeunes est à 23,6%. D'autre part, l'importance du secteur

informel nourrit considérablement l'emploi vulnérable.

Le secteur agricole reste, jusqu'ici, la carte principale jouée par les gouvernements de la région pour la création de l'emploi. Il n'est toutefois pas une perspective crédible pour la plupart des jeunes qui ont reçu des formations dans d'autres domaines.

Le BIT prévoit une croissance économique de 5,1%, en 2011, pour l'Afrique du Nord. Elle devrait être soutenue, cette année encore, par l'augmentation de la demande de pétrole.

Le cas du Maroc

Selon la dernière note d'information du Haut commissariat au Plan (HCP), la situation du marché du travail, en 2010, au Maroc, est moins difficile que dans les autres pays de la région. L'économie nationale a créé près de 120 000 emplois nets en 2010. En milieu urbain, 69 000 postes ont été créés, contre 51 000 postes en milieu rural. Le taux de chômage s'est stabilisé à

9,1%. 21 000 postes ont été créés dans le secteur « agriculture, forêt et pêche » soit un accroissement de 0,5 %. Le « bâtiment et travaux publics » compte 63 000 nouveaux emplois et le secteur des services 35 000.

Loin des promesses électorales de l'Istiqlal

Ces chiffres restent cependant loin des promesses du parti de l'Istiqlal, avant les élections, en 2007. Le programme du parti du Premier ministre Abbas El Fassi précisait alors que 1 300 000 emplois seraient créés en l'espace de 5 ans, soit 260 000 par an.

Plus inquiétant encore, les 120 000 postes effectivement créés n'absorbent pas les nouveaux entrants dans le marché du travail. Ainsi, le taux d'emploi s'est réduit de 45,3% à 45,1%.

Le rapport précise que le chômage concerne essentiellement les jeunes de 15 à 24 ans, et les diplômés. Ainsi, selon les chiffres du HCP, 17,6% des 15-24 ans étaient au chômage en 2010, un pourcentage élevé mais en légère baisse par rapport à 2009 (18,0%). A noter que dans le milieu urbain, ce pourcentage s'élève à 31,3%, pour 8,4% en milieu rural.

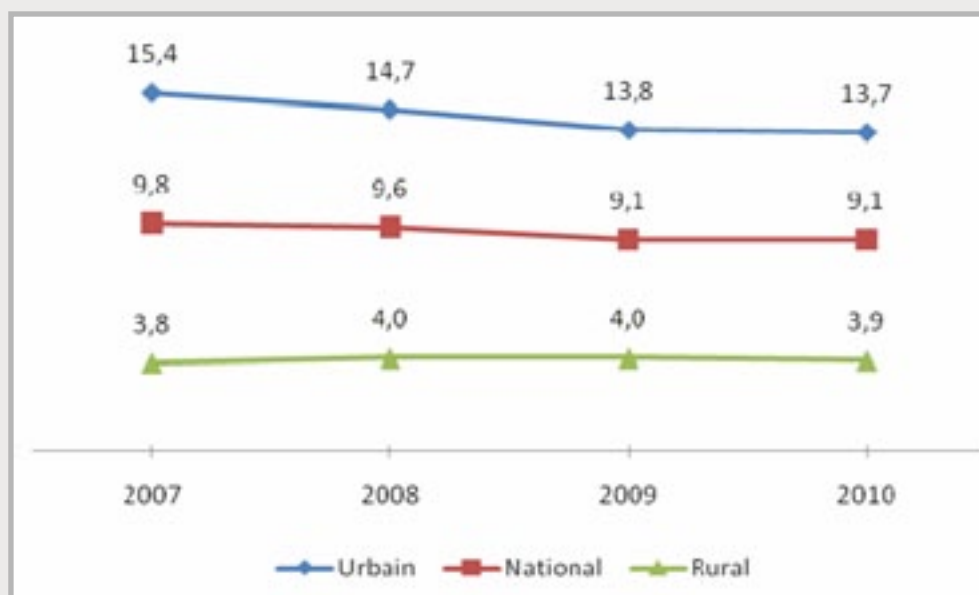
Les diplômés sont la deuxième population vulnérable en matière d'emploi. Ici aussi, le taux a quelque peu baissé de 2009 (17,2%) à 2010, mais avec respectivement 17,2% et 16,7%, ces taux restent alarmants. Une fois de plus, le mi-

lieu urbain (18,1% en 2010) est plus touché que le milieu rural (11,4%). Mais le plus marquant est la différence entre les diplômés et les non-diplômés. D'après les données du HCP, il était presque 4 fois plus probable qu'un diplômé se retrouve au chômage en 2010 qu'un non-diplômé, 4,5% de ces derniers étant touchés par le chômage.

Quelques emplois pour les diplômés chômeurs ne suffiront pas...

En réponse à l'état du marché de l'emploi, Abbas El Fassi a institué un quota de 10% pour les diplômés chômeurs recrutés dans l'administration publique, en 2011 et 2012, soit 1880 emplois cette année. Pour les diplômés, cela signifie qu'ils ne doivent pas forcément passer par le concours d'entrée habituel. Et pour accélérer la procédure, le Premier ministre a envoyé des correspondances à bon nombre de départements tels que : la justice, l'enseignement, l'intérieur et l'administration pénitentiaire pour leur demander d'intégrer ces jeunes dans leur staff.

Mais cette mesure devra être suivie par d'autres pour aider à restructurer en profondeur le marché du travail. 1880 emplois ne sont qu'une goutte d'eau dans la mer. Le rapport du BIT pour l'Afrique du nord enseigne, ainsi, que la productivité n'augmente pas assez pour permettre une augmentation importante de salaires ou encore l'expansion des systèmes de protection sociale. Une vérité valable aussi pour le Maroc. ■



Evolutions du taux de chômage au Maroc

Selon les données fournies pour le Haut Commissariat au Plan (HCP), le taux de chômage a connu une légère baisse ces dernières années pour se stabiliser autour de 9,1%. La différence entre le milieu urbain et les zones rurales reste cependant très importante avec un taux presque 4 fois supérieur en ville.

La révolution du papillon arabe

L'exception marocaine ?



Les Arabes - qui n'ont plus rien inventé depuis la création du chiffre zéro - viennent de démontrer, avec plus de talent que n'importe quel scientifique, la véracité de la théorie du chaos. Le battement d'aile d'un papillon arabe a changé la face du monde. Le tsunami balaye presque tout sur son passage. Le Maroc sera-t-il emporté par les flots ?

Par Mohammed Ezzouak

La vie d'un pauvre marchand ambulant de légumes, le Tunisien Mohamed Bouazizi, partie subrepticement, tel le battement d'ailes d'un papillon, a créé un cyclone dans tous les pays arabes. Si, pour l'heure, seules la Tunisie et l'Égypte ont été directement touchées, il ne faut pas oublier que tous les États arabes qui ont confisqué les libertés de leurs peuples sont, aujourd'hui, ébranlés.

Le roi de Jordanie a limogé son gouvernement pour anticiper sur les manifestations mais sans convaincre. Des membres des tribus, socle de la monarchie Hachémite, ont clairement fait entendre leur mécontentement. Si, au départ, le roi Abdallah II était épargné par les critiques, il semblerait que la vague de contestations se rapproche dangereusement du palais royal. La reine Rania et sa famille concentrent l'essentiel des accusations : corruption et népotisme. « Nous demandons au roi Abdallah d'ordonner la récupération par le Trésor des terres et de fermes enregistrées au nom de la famille Yassine (famille de la reine Rania) alors qu'elles sont la propriété du peuple jordanien », exige le texte signé par 36 personnalités appartenant aux grandes tribus.

Des manifestations sont prévues dans d'autres pays comme l'Algérie où l'opposition reprend espoir. La mobilisation du 12 février était moins importante qu'espérée. Mais la Coordination Nationale pour le Changement Démocratique a déjà annoncé de nouvelles manifestations le 19 février et les samedis suivants. Le président Abdelaziz Bouteflika et le régime militaire sont sur la corde raide.

L'éternel président du Yémen, Ali Abdallah Sayeh, a réuni son parlement pour annoncer qu'il ne se représentera pas en 2013. Son fils, candidat unique à la succession à la présidence, a été écarté. Pas sûr que les Yéménites, l'un des peuples les plus pauvres du monde arabe, se satisfassent de ces quelques miettes. Les manifestations, moins impressionnantes que celles du Caire, continuent dans les rues de Sanaa.

L'Arabie Saoudite panique face aux bouleversements que connaît la région. Elle croyait être venue à bout du nationalisme arabe porté par Gamal Abdel Nasser mais voit, aujourd'hui, son

fidèle allié égyptien, Hosni Moubarak, parmi les nommés au jeu du maillon faible. Le danger se situe aussi à l'intérieur du pays où des voix se font entendre. Les pétrodollars seront-ils suffisants pour maintenir le calme dans cette région explosive ?

Les autres pays du Golfe tremblent déjà. Des appels à mobilisation sont lancés au Koweït ou à Bahreïn, deux pays où l'opposition politique est la plus active et la mieux structurée. Les jeunes bahreïnites ont déjà fixé la date de leur prochaine manifestation. « C'est votre chance d'ouvrir la voie à des réformes politiques et sociales, notamment dans la ligne des changements en cours au Moyen-Orient. Nous allons scander tous ensemble le 14 février: 'Le peuple veut une réforme du régime' », annoncent-ils dans un texte mis en ligne sur Facebook.

Ce qui est arrivé à Tunis pourrait amener les familles qui sont au pouvoir à être plus conciliantes et à se plier à certaines exigences

Aux Emirats Arabes Unis, on fait valoir la nécessité de présenter de nouveaux visages au gouvernement, formé d'un groupe d'experts de 40 membres. « Les pressions se feront sentir dans les pays du Golfe pour procéder à des réformes, pour éradiquer la corruption et les abus de pouvoir, afin que la voix du peuple soit enten-

due », déclare Mustafa Alani, analyste au Centre de recherche du Golfe de Dubaï. « Ce qui est arrivé à Tunis pourrait amener les familles qui sont au pouvoir à être plus conciliantes et à se plier à certaines exigences », a-t-il ajouté dans une interview au journal Metro Montréal.

Pour tous les pays arabes, l'avenir est incertain. Pour les pays occidentaux, leurs intérêts économiques sont menacés. Pour les États-Unis, ce remake arabe de la chute du mur de Berlin a des allures de mauvais film. Ils aimeraient réécrire le scénario mais il n'y a presque plus d'encre dans leur plume. Pour Israël, enfin, le cauchemar ne fait que commencer.

Les peuples du monde entier vivent un grand moment de l'Histoire. Cette révolution arabe pourrait très bien être baptisée la Révolution du papillon en hommage à la théorie du Chaos. Bouazizi, les peuples tunisien et égyptien ont d'ores et déjà écrit plusieurs paragraphes de cette Histoire. Nous avons la chance de vivre en direct ces instants intenses devant nos écrans de télévision, d'ordinateur et peut être pour certains, dans la rue. ■



Le Maroc entre-t-il dans une (R)évolution ?

Si le Maroc est pour l'instant épargné par les troubles, il n'en demeure pas moins que la pression est montée d'un cran ces deux dernières semaines. Plusieurs groupes ont éclo sur Facebook afin d'organiser des manifestations le 20 février. Flash-back sur deux semaines de tensions croissantes.

Par Mohammed Ezzouak

31 janvier

- L'écrivain Abdellatif Laâbi publie un article dans le quotidien espagnol El País. Les avancées économiques, insuffisantes selon lui, ont laissé sur le carreau quelque chose d'encore plus important : les avancées démocratiques.
- Moulay Hicham, cousin du Roi, s'en prend également à l'absence de réforme dans une interview à El País.
- Des journalistes indépendants tels que Ali Lmrabet ou Boubker Jamaï, et d'autres encore, ont appelé à prendre en compte le nouveau paradigme international.

1er février

- Mustapha Ramid du Parti Justice et Développement (PJD) souhaite la démocratisation du pays et demande la dissolution du PAM qui est considéré par la plupart des Marocains comme le parti du Roi.

2 février

- La ministre des Affaires Etrangères espagnole

vient au secours d'un Maroc qui a « déjà initié son processus de réformes ». « Il y a un jeu politique avec des forces politique et sociales distinctes qui permet de canaliser les aspirations des gens », a-t-elle ajoutée sur Antenna 3.

3 février

- Le porte-parole du gouvernement et ministre de la Communication, Khalid Naciri, a réagi lors d'un point presse aux appels à manifestations sur Facebook : « nous percevons cela avec énormément de sérénité ».
- Menouar Alem, ambassadeur du Maroc auprès de l'Union Européenne a rappelé que « le Maroc, ce n'est pas l'Algérie, ni la Tunisie ».

7 février

- Al Adl Wal Ihssane exige une réforme de la Constitution pour un texte « démocratique qui marque une rupture avec tous les aspects de l'autocratie » tout en mettant fin « à la monopolisation de l'autorité et de la richesse nationale ».
- Le commissaire européen chargé de l'Elargissement Stefan Füle, a évoqué les « leçons » des



événements de Tunisie et d'Égypte. Selon lui, le Maroc doit veiller à ce que les bénéficiaires du développement économique « soient partagés par tout le peuple marocain ».

-Le prince Moulay Hicham participe à l'émission Mots Croisés sur France2. Il précise qu'« il n'y aura pas d'exception dans le monde arabe, et le Maroc connaîtra une évolution ».

8 février

- La tension monte au niveau des autorités après cette succession de prise de position. Moncef Belkhatat, ministre de la Jeunesse et des Sports va jusqu'à traiter les membres du groupe de la manifestation du 20 février, de traîtres et d'ennemis. Il appelle en outre à lutter contre ces membres qui visent à déstabiliser la patrie.

9 février

- Pour Nadia Yassine, la fille du leader du mouvement Al Adl Wal Ihssane, l'heure serait venue de « jeter à la poubelle la constitution » et d'entamer une « authentique campagne de nettoyage des réseaux de népotisme pour rendre à la population ses biens spoliés ».

- Le numéro 1 du PJD, Abdelillah Benkirane avertit que « la tentation du parti unique qui se fait sentir de plus en plus risque de nous balancer dans la même situation ».

10 février

- Environ 1000 diplômés chômeurs ont marché vers le Palais royal pour dénoncer l'inaction du gouvernement en scandant des slogans réclamant la démission du Premier ministre, Abass El Fassi.

- Mourad Raho, un jeune de 26 ans s'est donné la mort en s'immolant par le feu à Benguerir. Licencié de l'armée en juillet 2010, il voulait appa-

remment protester contre ses conditions de vie.

- Khalid Naciri a affirmé que le gouvernement allait gérer le dossier des diplômés-chômeurs « avec beaucoup de sérieux et de volonté pour apporter des solutions le plus rapidement possible ».

11 février

- Benkirane annonce que le PJD ne participera pas à la manifestation du 20 février, prétextant que son parti est une organisation sérieuse.

- Abdelhadi Khairat, membre du bureau politique de l'USFP a affirmé, à Safi, que « les réformes politiques revêtent une importance cruciale pour le parachèvement de l'édifice démocratique ». Il a également taclé le PAM qui selon lui ne doit pas bénéficier de « l'alignement de l'administration ».

12 février

- Un nouveau sit-in de solidarité avec le peuple égyptien a été organisé le lendemain du départ de Hosni Moubarak. Chose rare, la MAP, agence de presse officielle, a relayé l'information avec des interviews des organisateurs.

- Le même jour, le Maroc s'est félicité dans un communiqué, des engagements formulés par l'institution militaire en Égypte pour assurer une transition pacifique vers un pouvoir civil.

13 février

- La Coordination nationale des docteurs en chômage au Maroc a accueilli favorablement la proposition du gouvernement de régler à partir du 1er mars, les modalités liées à leur recrutement.

- A Taza, Abdessalam Seddiki, membre du bureau politique du PPS, a estimé qu'« une nouvelle génération de réformes s'avère nécessaire pour consolider le processus démocratique du pays ». ■



Mohamed Tozy

« Ces mouvements de jeunes peuvent se greffer sur beaucoup de réalités sociales »

La question de savoir si les révoltes et révolutions qui touchent le monde arabe actuellement s'arrêteront aux portes du Maroc ou non anime la presse marocaine et internationale. Pour le politologue marocain Mohamed Tozy, spécialiste des mouvements religieux et du système politique au Maroc, il est trop tôt pour trancher. Sur beaucoup de critères, le Maroc a de meilleures dispositions que ses voisins pour gérer des crises sociales. Mais des mouvements de jeunes se basant sur des réseaux sociaux peuvent se greffer sur beaucoup de réalités, et de tels groupes sont en train de se former sur Facebook.

Par Frederic Schmachtel

Y aura-t-il une « exception marocaine » ? Ou alors, à l'image de la mobilisation plutôt faible en Algérie du 12 février dernier, la révolution du papillon dans le monde arabe perd-elle de son élan ?

« Objectivement, le Maroc a les moyens de gérer une contestation sociale », estime Mohamed Tozy, chercheur du Laboratoire Méditerranéen de sociologie de l'université d'Aix-en-Provence. Les réformes entamées depuis le début du nouveau millénaire illustrent une capacité à répondre aux demandes sociales. D'autre part, une certaine pluralité dans le système politique permet une plus grande diversité d'idées et d'intérêts qu'en Tunisie sous Ben Ali ou encore en Egypte sous Moubarak. S'ajoute à cela une « expérience dans la gestion de manifestations », ce qui fait dire au politologue que le Royaume a une « marge » qui lui permettrait de répondre efficacement à d'éventuelles contestations.

Mais d'un autre côté, le Maroc a « les mêmes structures démographiques, mêmes demandes des jeunes sur le marché du travail » qu'en Tunisie par exemple, explique le chercheur. La corruption sévit au Maroc comme elle sévit en Tunisie et en Egypte; d'ailleurs, l'indice de perception de la corruption 2010, classait le Maroc (85e) entre la Tunisie (59e) et l'Egypte (98e).

Par ailleurs, l'insatisfaction avec la politique marocaine est grande. Les syndicats, partis politiques et associations n'ont pas une base sociale très importante au Maroc, le niveau élevé d'absentéisme aux dernières élections législatives l'illustre. Et ils sont surtout détachés de la jeunesse marocaine. « Il y a un vrai problème de gouvernance et cela peut provoquer des expressions de contestations populaires aussi violentes que ce qu'on a vu en Tunisie », estime ainsi M. Tozy. En cela, il n'y a pas lieu de parler « d'exception marocaine ».

De plus, le politologue insiste sur le fait qu'une contestation ne se base pas seulement sur des réalités objectives. Nombreux sont les facteurs subjectifs qui poussent des personnes à manifester. Pour cela, il est important de connaître la situation de ceux et celles qui seraient à même de descendre dans la rue. Et dans ce sens, le chercheur estime que la contestation dont les principaux vecteurs sont pour le moment Facebook et des vidéos Youtube, est surtout l'expres-

sion d'une « nouvelle classe moyenne ».

Une nouvelle classe moyenne, axée sur internet

Cette classe moyenne, on ne doit pas la considérer de manière « classique » et purement économique. Considérée ainsi, elle serait négligeable, car avec une grande disparité de revenus au Maroc, la part de personnes aux revenus intermédiaires reste très limitée. Mais Tozy considère cette classe moyenne plutôt par un accès individualisé à l'information, surtout à travers internet. Plusieurs millions de Marocains entrent ainsi dans le cadre de l'analyse, pour la plupart des jeunes.

Le chercheur explique cette redéfinition par le fait qu'internet, outre son rôle de source d'information, rend possible une nouvelle forme d'expression et de mobilisation. Les réseaux sociaux, forums et surtout Facebook, peuvent « regrouper des intérêts individuels très variés », explique Tozy.

La mobilisation Facebook est bien réelle en ce moment. Les internautes marocains avaient déjà les yeux rivés sur l'Egypte et la Tunisie, ils suivaient de près toute discussion en ligne en lien avec ces deux révoltes. Aujourd'hui, plusieurs groupes Facebook appellent à manifester pour des réformes politiques le 20 février au Maroc. Il y a même des vidéos en ligne invitant les Marocains à descendre dans la rue.

Dans ce contexte, les différences objectives entre le Maroc et ses pays voisins, mentionnées ci-dessus, peuvent se voir relayées au second plan. Car comme l'explique Mohamed Tozy, ces nouvelles formes de mobilisation « peuvent se greffer sur de nombreuses réalités sociales ». En d'autres termes, il peut y avoir une forte mobilisation sans qu'il n'y ait par exemple un seul ennemi désigné, comme ce fût le cas en Tunisie avec Ben Ali et en Egypte avec Moubarak. La mauvaise gouvernance et la concentration du pouvoir politique au Maroc peuvent devenir l'élément fédérateur pour mobiliser la population.

Ainsi, au lieu de se prononcer sur une éventuelle exception marocaine, le chercheur conseille d'attendre le 20 février. C'est à ce jour que l'on aura un aperçu de l'ampleur de la contestation au Maroc. ■



Souleiman Bencheikh

Aperçu historique des révoltes dans le Maroc contemporain

Si le Maroc est pour l'instant épargné par les révoltes qui ébranlent le monde arabe, l'histoire du Royaume chérifien a été riche en soulèvements, émeutes ou tentatives de coups d'Etat. Pour comprendre le présent, il est intéressant de se replonger dans le passé. Pour se faire, nous avons interrogé Souleiman Bencheikh, Directeur de la rédaction de Zamane, le mensuel marocain spécialisé en histoire.

Propos recueillis par Mohamed Ezzouak

Pouvez-vous nous donner les différentes typologies de soulèvements, révoltes, révolutions qu'à connus le Maroc dans son histoire ?

La contestation violente a toujours existé, au Maroc, comme dans toutes les sociétés. Par contre, les formes qu'elle prend changent selon les époques et sont forcément tributaires d'un contexte. Dans le Maroc précolonial, la contestation a souvent pris la forme d'une siba (dissidence) matée ou pas par les harka (campagnes

militaires) du sultan. Pendant les périodes fastes de la monarchie marocaine, bled siba rétrécissait comme peau de chagrin. A l'opposé, en période de crise économique, de disette ou d'occupation étrangère, bled siba grandissait. Cette forme historique de contestation souvent violente (mais pas toujours) reposait la plupart du temps sur des motifs financiers (refus de l'impôt, considéré comme injuste ou excessif) plutôt que sur une négation de l'autorité du sultan.

Ces soulèvements qui revêtaient une forte di-

mension tribale et régionale ont duré jusqu'au lendemain de l'indépendance. Un des derniers avatars de ces révoltes tribales est peut-être la révolte de Addi Ou Bihi dans le Tafilalet, quelques mois après l'indépendance. Par certains aspects, la guérilla de Abdelkrim Khattabi dans les années 1920, ou même la révolte du Rif en 1958, peuvent également s'apparenter à des vestiges du soulèvement tribal qui, rappelons-le, était un mode presque normal de régulation politique, avant le protectorat.

La contestation politique au Maroc est-elle une marque de fabrique des campagnes révoltées ?

La siba, qui est un phénomène essentiellement rural, ne doit néanmoins pas faire oublier, que l'histoire du Maroc est également parsemée de révoltes urbaines. Ceci était déjà vrai avant le protectorat. L'exemple le plus connu est certainement celui des tanneurs de Fès, une révolte sociale violemment réprimée par le Pouvoir, au début du règne de Hassan Ier.

On peut dire que le nationalisme marocain de l'Istiqlal a contribué à forger, essentiellement dans les villes, une conscience révolutionnaire hostile au protectorat. La contestation politique prend alors une forme plus « moderne », s'apparentant plus ou moins aux théories de la révolution issues de la mère de toutes les révolutions, celle de 1789, en France. La contestation, qui est parfois violente, est alors encadrée par une élite éduquée, une bourgeoisie souvent fassie ou slaouia qui veut libérer le Maroc et son peuple, exactement comme dans le cas de la révolution française, considérée par les marxistes, comme une révolution bourgeoise.

A partir du moment où la monarchie prend le pas sur le mouvement national, la notion de révolution change de sens : les révolutionnaires ne sont plus des résistants à l'oppression du protectorat, mais de dangereux communistes, ou pire, des anarchistes. Il est par ailleurs intéressant de noter que la monarchie a quand même tenté de récupérer une partie de l'idéal révolutionnaire : ne parle-t-on pas de révolution du Roi et du Peuple, pour désigner les violences qui ont mené au retour du sultan Mohammed Ben Youssef exilé à partir de 1953 ?

Que peut-on dire des révoltes sous le règne de Hassan II ?

Il y en a trois qui sortent du lot : les émeutes de Casablanca en mars 1965, quand les manifestations de lycéens, bientôt rejoints par les travailleurs, ont été violemment réprimées par le général Oufkir en personne ; en 1981, c'est la baisse des subventions pour plusieurs produits de première nécessité qui met le feu aux poudres, les émeutes touchent Casablanca, Oujda, Nador, Berkane; enfin, on retiendra le soulèvement de Nador en 1984, qui a donné l'occasion à Hassan II de prononcer son fameux discours sur les awbach.

Les coups d'Etat sont-ils à classer dans une catégorie à part ? Ce sont des militaires et pas forcément la population qui se soulèvent.

Je ne pense pas que les putschs de 1971 et 1972 puissent s'apparenter à une révolution, ni même une révolte ou une émeute. Il y manquait la dimension populaire, même si on a pu voir ça et là quelques manifestations de joie au moment où la proclamation de la république a été annoncée par les putschistes.

La situation actuelle du Maroc pourrait-elle recéler les ingrédients d'une des révoltes, à la lumière de ce qui se passe dans le reste du monde arabe ?

Je préfère ne pas m'adonner maintenant au jeu des prédictions. C'est un exercice vain. Ce qui est sûr, c'est que les révoltes et les émeutes continueront à avoir lieu de manière épisodique. C'est la loi du monde, même les régimes démocratiques subissent des manifestations de rue, parfois violentes. Même eux sont confrontés à des logiques sécuritaires. Il n'y a qu'à voir les émeutes de Los Angeles en 1992, ou plus récemment le soulèvement des banlieues en France. Pour que l'émeute tourne à la révolution, il faut une alchimie très particulière.

Ce qui est certain, c'est que dans le contexte actuel, tous les régimes du monde arabe, et plus généralement, tous les régimes autoritaires du monde, marchent sur des œufs : la peur a peut-être changé de camp. ■



Brahim Ouchelh

Regard d'un ex-révolutionnaire sur le Maroc d'aujourd'hui

Le Maroc a connu de nombreuses révoltes dans son histoire avec son lot de révolutionnaires. Pour nous parler de celle de mars 1973, nous avons interrogé l'un des seuls protagonistes encore en vie, Brahim Ouchelh, né en 1945 à Salé. Ancien militant de l'UNEM, de l'UNFP, puis de l'USFP, il a côtoyé le Fquih Basri, opposant du défunt roi Hassan II. Propos recueillis par Mohamed Ezzouak

Ancien militant politique, révolutionnaire, et compagnon de Fquih Basri, pouvez-vous nous replonger dans le contexte de la révolte de Mars 1973 ?

Effectivement, j'appartiens à une génération qui a « mis en équation la monarchie » et celle qui, à un moment donné, a eu pour slogan : « Il n'y a plus de remède à ce régime que son extirpation ». En résumé nous avons choisi l'option révolutionnaire allant jusqu'à déclencher la guérilla en mars 1973 et s'allier aux militaires dans leur tentative du coup d'Etat d'août 1971.

Il est nécessaire de rappeler ces faits. La généra-

tion actuelle a le droit de connaître la vérité, sans langue de bois ni analyses à posteriori. J'ai été militant de l'UNEM et aussi de l'UNFP pendant des décennies. Nous avons été amenés à recourir à la violence pour faire face à un autisme du Makhzen et une répression de plus en plus violente contre les militants et même contre toute forme de revendication qu'elle soit politique ou économique. Nous refusons la fatalité du sous-développement, de la soumission féodale et la domination impérialiste, même si le mot est galvaudé aujourd'hui.

Pensez-vous que la situation aujourd'hui au Maroc est aussi explosive qu'en 1973, 1981 ou 1991 ?

Nous vivons une autre époque et les méthodes de lutte ne sont plus les mêmes. Les conditions objectives de révolte persistent malheureusement dans notre pays malgré certains acquis dans bien des domaines. Le chômage et la misère, la marginalisation de pans entiers de la société, l'injustice, les disparités sociales et surtout une mauvaise gouvernance.

Je ne souhaite pas à mon pays de s'engouffrer dans une zone de turbulence comme ce fut le cas chez nos frères algériens, et je voudrai que le Maroc ne vive plus jamais les massacres de mars 65 ou la répression du Rif en 1958 ou celle du Moyen Atlas en mars 73, qu'il n'y ait plus d'assassinats politiques ni de torture ni de disparitions forcées.

Il y a donc urgence à ce que des mutations profondes soient réalisées dans les structures de l'Etat, dans le mode de gouvernance et dans les choix de développement. Il est anormal de maintenir cette soumission obsessionnelle de Sidi et Moulay. Il n'est pas normal de mélanger la gestion publique et le business.

De tels sujets ne peuvent rester tabous comme il n'est pas possible d'accepter les options économiques actuelles sous prétexte que « ça marche ». Ca marche pour qui au fait ? Surtout pas pour les millions de chômeurs et de chômeurs déguisés.

La classe politique semble déconnectée des réalités de la jeunesse, le taux d'abstention aux dernières législatives en a été le révélateur. Quel rôle ces politiques peuvent-ils encore jouer aujourd'hui ?

Effectivement il y a une déconnexion totale entre la classe politique dans son ensemble et les aspirations de la jeunesse et même des moins jeunes. Moi-même j'ai démissionné de l'USFP lorsque je me suis rendu compte que le processus démocratique a agonisé et que la direction de ce parti, à différents niveaux d'ailleurs, préfère s'agripper à des postes ministériels ou parlementaires plutôt que de jouer le rôle politique qui lui est dévolu.

Comme vous le dites si bien, le taux d'abstention aux élections est très révélateur. Les partis politiques sont les seuls responsables de cette dangereuse dépolitisation des masses populaires, prin-

cipalement des jeunes.

Peuvent-ils encore jouer un rôle ? Honnêtement je ne désespère pas des forces réellement militantes dans des partis tels que l'USFP et les autres organisations démocratiques que je connais bien. Il y a des potentialités militantes et il y a en face de nouveaux et d'anciens politiciens, qui veulent vider la vie politique de tout son sens. PAM (ndlr. Parti Authenticité et Modernité dirigé par Fouad Ali El Himma, proche du Roi Mohammed VI) par ci PAM par là, et aussi des forces conservatrices qui veulent imposer un référentiel figé depuis des siècles.

Des appels à manifestations commencent à fleurir sur les sites internet. Quels sont selon vous les leviers à activer rapidement par le Roi pour éviter l'embraselement ?

Je ne sais pas qui doit activer les leviers ? Est-ce le Roi, les militants politiques émanant de l'internet ou des partis politiques, les syndicats ou la société civile ? Je crois plutôt aux initiatives émanant de toutes ces forces réunies. Si les volontés convergent nous revivons alors une nouvelle « révolution du Peuple et du Roi ». « LOL » comme disent les jeunes.

Dans tous les cas, il est nécessaire en premier lieu, de mettre en exergue les valeurs fondamentales qui doivent unir toutes ces forces. Elles sont universelles et visent l'émancipation et le développement de la personne, de l'individu. Nous voulons des citoyens à la fois libres et égaux.

Des valeurs qui bannissent l'obscurantisme, la tyrannie de tous les pouvoirs et des sectes, et qui permettent la floraison des idées et du savoir. Que 100 000 fleurs fleurissent et que le bulletin de vote de chaque citoyen soit égal à celui de tout autre citoyen et exprime sa réelle volonté et sa propre conviction.

Bannissons de nos relations socio-politiques à la fois la falsification, la corruption et toute forme de violence. Exigeons des élections propres et un droit d'expression garanti pour doter notre pays d'une nouvelle constitution et d'institutions émanant de nous tous et acceptées par tous. Exigeons donc une assemblée constituante élue au suffrage universelle. Osons ! ■

Moncef Belkhatay

Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Défense

Le Maroc est vraiment un pays pas comme les autres. Pour rappel nous sommes le seul pays à produire de l'huile d'argan, le seul peuple à mettre du pigeon dans la pizza en appelant ça Bastilla, la seule nation à avoir des Chikhates, et le seul et unique pays à avoir un ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Défense.

Par Bouchta Jebli



On connaissait Moncef Belkhatay, ministre du sport-business qui veut transformer les clubs de football en sociétés anonymes. Les habitants de Khouribga pourront ainsi devenir actionnaires de l'Olympique Club de Khouribga (OCK). Enfin ne rêvons pas, le capital sera réservé à une caste de businessmen qui utilisera les clubs pour continuer à s'enrichir.

On connaissait Moncef Belkhatay, ministre de la Jeunesse qui va justement à la rencontre de ces jeunes marocain(e)s notamment sur internet. Il est d'ailleurs devenu le ministre le plus connecté au web (facebook.com, twitter.com, disney.fr...). En même temps, ce n'était pas très difficile d'être plus connecté qu'un Abass El Fassi qui doit encore confondre machine à écrire et clavier d'ordinateur.

Mais on ne connaissait pas Moncef Belkhatay, ministre de la Défense, poste qui d'ailleurs n'existait plus au Maroc avant que celui-ci ne le reprenne. Entendons nous bien, il n'y a pas eu de remaniement ministériel, et Moncef n'a pas été nommé à ce poste. Non il s'est tout simplement autoproclamé ministre de la Défense le mardi 8 février, dans un coming out en direct live sur Facebook.

La Harka Facebook

Ainsi, un représentant du gouvernement n'hésite pas à appeler à guerroyer contre les ennemis du Maroc qui tentent d'organiser des manifestations dans tout le pays. Il écrit ainsi sur sa page Facebook : « C'est le groupe de la marche du 20 février. Il faut rentrer dans le maximum de groupes Facebook pour faire face à ces appels à manifestation. Leur objectif est de nous déstabiliser pour que les Nations-Unis votent une résolution contre notre pays ». Bizarre pour un haut représentant de l'Etat qui normalement devrait observer un devoir de réserve et laisser les déclarations au porte-parole du gouvernement ou au ministre de l'Intérieur directement concerné.

Aujourd'hui, les membres du groupe de la manifestation du 20 février sont accusés pêle-mêle d'être membres des services secrets algériens, membres du Polisario, des arnaqueurs financiers, des homosexuels, des chrétiens évangélistes, et pourquoi pas franc-maçons, pédophiles ou même martiens ? En tout cas, le nouveau ministre de la Défense a mobilisé son armée de fan pour combattre la milice de drogués, alcooliques, gays, évangéliques, Algériens membres

du Polisario. Ouf !

Il n'hésite pas à utiliser le terme ennemi pour qualifier les membres de ces groupes. « C'est la preuve par A + B que nos ennemis infiltrent nos réseaux sociaux et qu'il faut qu'on fasse attention » clame-t-il sur sa page Facebook. De deux choses l'une, soit il a des informations sur l'identité réelle des membres du groupe provenant des services secrets marocains, et c'est une affaire grave qui doit déclencher une action immédiate du ministère de l'Intérieur, soit Moncef se base sur les rumeurs qui tournent sur internet, et dans ce cas c'est indigne de la part d'un ministre !

Clash Moncef Belkhatat – Ali Lmrabet

Mais le ministre des Armées ne se contente pas de lancer l'appel à la bataille Facebook, qui entrera dans l'histoire à l'instar de la bataille de Oued Al Makhazine. Il a clashé le journaliste Ali Lmrabet qui avait osé s'interroger sur l'étrangeté de l'appel du ministre contre les manifestations du 20 février. Ainsi après l'appel à la guerre, Moncef Belkhatat lance le débat avec un discret « Chers amis, voici ce que Ali Lmrabet a posté sur son mur Facebook cet après midi après notre Live hebdomadaire sur ma page. Qu'en pensez-vous?

... ». Evidemment le ton faussement innocent avait pour but de déclencher l'indignation, de flatter les instincts les plus primaires chez l'être humain : la haine, le lynchage, voire la violence. Résultat du clash, 162 commentaires qui sont en majorité des propos insultants, des appels à la haine, à la violence,...

Un futur ex-fan du ministre n'est d'ailleurs pas tombé dans le piège en notant : « A vrai dire, ce mur n'est pas du tout digne d'un Ministre ». Un autre vient rajouter : « Je vois des commentaires qui n'ont aucun sens ainsi que des insultes (...) le torturer, lui clouer le bec, le destituer de sa nationalité, le guérir de sa maladie disent certains... ». Moncef Belkhatat n'est pourtant jamais intervenu pour appeler au calme. Qui ne

dit mot consent ?

En tout cas, les jeunes fans ont apprécié ce clash entre le journaliste-rappeur et le ministre-rappeur. « Trop fort Mc Moncef, ce qu'il lui a mis dans ses seufs ! Viens pas test Belkhatat, sinon tu finiras la tête dans les toilettes. », penseront les fans des rimes en verlan. Et oui, ce n'est pas pour rien qu'on l'a choisi comme ministre de la Jeunesse. Il est imprégné de la culture des nouvelles générations. Il paraît même qu'au niveau Techtonik, le ministre est une star dans son quartier. Il a même précisé dans une vidéo sur le site du ministère qu'il travaille sur son Blackberry. Si ça ce n'est pas de la jeunesse ?! Khalid Naciri peut aller se rhabiller, lui qui travaille sur son Nokia 3210.

Istiqlalien un jour, Rniste (presque) toujours

L'envie de servir son pays ne saurait être sacrifiée au nom de la fidélité à son parti et ses convictions politiques

Et dire que nous avons failli ne pas avoir Si Moncef au poste de ministre pour un vulgaire problème d'équilibre politique. Souvenez-vous lors du dernier remaniement, le poste de ministre de la Jeunesse et des Sports s'était libéré, mais le hic c'est qu'il devait revenir à un membre du Rassemblement National des Indépendants (RNI). Or Belkhatat était membre de l'Istiqlal. Mais qu'à cela ne tienne, l'envie de

servir son pays ne saurait être sacrifiée au nom de la fidélité à son parti et ses convictions politiques. Ni une, ni deux, voilà notre ex-istiqlalien convaincu devenu néo-rniste de circonstance pour enfin enfiler le si convoité costume de ministre. Si dans un prochain gouvernement, il faut passer à l'USFP pour être nommé au ministère de la Communauté marocaine à l'étranger, vous imaginez bien que Moncef n'hésitera pas une seconde.

Commercial, épicière, communicant, ministre, quel beau parcours. Il ne lui manque plus que d'épouser la même carrière que son oncle lointain Abdehadi Belkhatat, star de la chanson marocaine. Il pourra alors nous chanter : « Matakchi biya... Matakchi biya ». ■

Révoltes du monde arabe

Vues d'Afrique subsaharienne



Le monde arabe est agité. Comment l'Afrique noire observe-t-elle les révoltes tunisienne et égyptienne ? Les Subsahariens sont-ils prêts à faire de même ? Plusieurs ingrédients semblent déjà réunis pour que là-bas, aussi, tout implose mais les soupapes de sécurité ne manquent pas.

Par Oumar Baldé

Les « révolutions » en cours dans le monde arabe ne laissent personne indifférent en Afrique noire. Au Sénégal, ces chamboulements sont observés « avec beaucoup d'attention », souligne Baye Oumar Gueye, rédacteur en chef de Sud FM, première station de radio privée du pays. Cet intérêt particulier s'explique par les nombreux dénominateurs communs des peuples de ces deux ensembles géographiques et culturels.

Le plus important d'entre eux, en ces temps de contestation, reste « l'aspiration au changement », ajoute le journaliste. Sans parler des modes de gouvernance quasi identiques de leurs nations : une minorité qui s'accapare des richesses, laissant la majorité de la population dans une grande misère, le despotisme ou tout simplement les mêmes formes de dictatures. « Les dérives monarchiques » sont désormais légion dans les républiques du continent noir. La tendance, au niveau des présidences, est à la succession de père en fils.

C'est le cas du Togo : Faure Gnassingbé hérite du pouvoir après le décès de son père Gnassingbé Eyadema. Au Gabon, Ali Bongo prend le commandement après Omar Bongo. Le Sénégal pourrait subir le même sort car le vieux président Wade, à plus de 83 ans, remue ciel et terre pour imposer son fils Karim malgré l'impopularité de ce dernier. L'avancée inquiétante de la pauvreté est également facteur de tension sociale. Déjà en 2008, plusieurs pays du continent, à l'instar de l'Égypte, avaient connu des vagues de protestations contre le coût de la vie trop élevé.

Ces ressemblances poussent Tsingaré Tchaoumba, directeur de la commission nationale zimbabwéenne pour la justice et la paix, à s'attendre à ce que « les émeutes sociales arabes se prolongent en Afrique » car, ajoute-t-il, « les populations sont en train de souffrir ». Les militants altermondialistes venus à Dakar pour assister au onzième Forum social mondial partagent ces conclusions.

Les révoltes des peuples tunisien et égyptien

constituent un « signal fort pour les autorités africaines », souligne Mamadou Ngom, étudiant en géographie à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Cependant, « les contextes diffèrent d'un pays à l'autre », tempère son camarade Rassoul, étudiant en philosophie. Il rappelle que « ce ne sont pas les mêmes cultures que dans les pays arabes ».

En Afrique subsaharienne, « les facteurs de stabilité sociale sont nombreux », poursuit notre apprenti philosophe. Au Sénégal, par exemple, les marabouts jouent le rôle de stabilisateurs sociaux. Ces forces religieuses, sans être inféodées aux différents régimes en place, ont l'habitude d'étouffer dans l'œuf toute forme de contestation à l'encontre du pouvoir au nom de cette stabilité. C'est l'une des particularités africaines que d'autres coutumes et traditions assurent dans plusieurs pays.

Autre différence de taille avec le monde arabe : la liberté d'expression. Contrairement aux pays arabes où la presse est muselée, les pays du continent noir comptent des médias qui sont non seulement indépendants mais qui ne craignent pas non plus de critiquer le pouvoir. La liberté de ton est plus une réalité au sud du Sahara - surtout dans des pays comme le Sénégal, le Bénin, le Ghana... -

que dans la sphère arabe et maghrébine. Pire, selon l'impression générale en Afrique noire, il n'y aurait aucune liberté au Maghreb et ailleurs dans les pays arabes.

Malgré les efforts que leurs pays ont à faire en matière de progrès démocratique, les Subsahariens que nous avons approchés croient avoir des régimes politiques meilleurs que ceux de leurs frères arabes. Pour Baye Oumar Gueye, « ce n'est pas la même culture du pouvoir. En Afrique au moins, ce n'est pas la même famille qui monopolise toujours le pouvoir ».

Ces différences rassurent pour le moment certains. Le risque de contagion est pourtant bien réel. L'aggravation de la situation sociale dans presque tous les pays africains risque de tout faire implorer. « Reste à savoir quand, et dans quel contexte », s'interroge inlassablement le journaliste sénégalais. ■

Selon l'impression générale en Afrique noire, il n'y aurait aucune liberté au Maghreb et ailleurs dans les pays arabes

Sahara

Un ministre espagnol conseille le Polisario

Si jusqu'à présent le gouvernement espagnol avait observé une position de neutralité sur la question du Sahara, il semble désormais que la tendance soit favorable au plan marocain d'autonomie. C'est d'ailleurs ce qu'on peut voir dans les récentes déclarations du ministre espagnol de la Présidence, Ramón Jáuregui, qui a récemment conseillé au Polisario de ne pas rejeter la proposition marocaine.

Par Yann Ngomo

C'est dans une interview parue dans la version espagnole du magazine américain *Vanity Fair* (février 2011), que le ministre espagnol donne son avis sur la question. Jáuregui aurait en somme, déclaré que s'il dirigeait le Polisario, il accepterait la proposition marocaine, « au lieu de rester 30 ans sous des tentes ». Jáuregui ajoute même que le Polisario « devra un jour expliquer » au peuple sahraoui, sa position vis-à-vis de l'option proposée par le Maroc.

Le quotidien espagnol *Público* rapportait sur son site internet le 20 janvier dernier, que Jáuregui a également reconnu que le gouvernement espagnol aimerait jouer un rôle déterminant dans la résolution du problème. Un aveu sur la position du gouvernement socialiste dirigé par Zapatero qui se montre favorable à la proposition marocaine et serait prêt à la défendre.

Le Polisario critique Jáuregui qui se situe pourtant dans la continuité de la position espagnole

Le Polisario par la voie de son représentant à Madrid, Boucharya Beyoun, voit plutôt en cette sortie médiatique de Jáuregui un coup de publicité à la proposition marocaine. Beyoun, réitérant la position du Polisario qui demande un référendum sur l'autodétermination du Sahara, a insisté sur le fait que l'exécutif espagnol devait défendre « le droit international » plutôt que de « faire de la publicité » à la proposition

marocaine. Par ailleurs, plusieurs internautes, faisant écho à la réaction de Beyoun, ont vivement critiqué les déclarations du ministre espagnol, sur le site internet de *Público*.

Notons toutefois que les déclarations de Jáuregui concernant surtout le rôle de l'Espagne dans la résolution du conflit vont dans le sens de ce qu'avaient révélé les notes de Wikileaks publiées par le quotidien espagnol *El País* à mi-décembre 2010. Les propos du ministre espagnol témoignent aussi de la volonté de l'Espagne de maintenir le climat stable qui prévaut actuellement dans ses relations avec son voisin alaouite.

Cependant, les négociations qui ont eu lieu du 21 au 23 janvier dernier à Manhasset (New York) entre représentants du Maroc et du Polisario n'ont abouti à aucun accord. La ministre espagnole des Affaires étrangères Trinidad Jiménez a pu constater ce statu quo en discutant lundi 24 janvier à New York avec Christopher Ross et le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon. Mais selon le quotidien espagnol *El País*, ce qui importe à la ministre est que les deux parties continuent de négocier un accord et qu'elles rapprochent progressivement leurs positions respectives.

Pour cela, elle propose l'aide du « Groupe des amis » : les Etats-Unis, la Russie, la France, le Royaume-Uni et l'Espagne. « Nous devons tous donner le mieux de nous-mêmes », affirmait la chef de la diplomatie espagnole. ■

Rubygate

L'étai se resserre sur Berlusconi

Ruby, de son vrai nom Karima El Maghroug, est devenue la Marocaine la plus célèbre d'Italie. Cette jeune femme âgée aujourd'hui de 18 ans, qui aurait eu des relations sexuelles avec Silvio Berlusconi alors qu'elle était mineure, pourrait être la personne qui permettra à la justice italienne de mettre la main sur cet homme politique qui s'était toujours placé au dessus de la loi. Rétrospective.

Par Elimane Sembene

Dans la nuit du 27 au 28 mai 2010, Il Cavaliere aurait abusé de ses fonctions de chef du gouvernement pour demander la libération de la jeune Marocaine Ruby. Selon des témoignages, l'homme à la phrase célèbre « j'aime la vie et j'aime les femmes », aurait appelé la Préfecture de Milan pour exiger sa libération en la présentant comme « une proche du président égyptien Moubarak ». Une de ses assistantes a même révélé aux journalistes s'être déplacée pour aller chercher la jeune Marocaine au commissariat à la demande de Berlusconi.

La jeune Marocaine, âgée aujourd'hui de 18 ans, aurait participé à des soirées organisées par Berlusconi. Des fêtes au cours desquelles des jeunes femmes, dont certaines mineures, auraient reçu entre 5000 et 10 000 euros pour des relations sexuelles. Si ces faits sont avérés, Berlusconi risque entre six mois à 3 ans de prison pour prostitution sur mineure et 6 à 12 ans pour abus de fonction.

Rubygate, l'estocade politique de Berlusconi ?

Cet évènement survient quelques semaines après l'invalidation partielle de l'immunité parlementaire d'Il Cavaliere par la Cour Constitutionnelle. Ce parapluie judiciaire qui courait jusqu'en septembre 2010, avait permis au Premier ministre de ne pas se présenter devant les juges pendant son mandat. Usant de la nouvelle donne, le Parquet de Milan a saisi la Chambre des députés fin janvier pour mener des perquisitions dans des bureaux de Berlusconi. Dans un rapport rendu public, les

juges affirment disposer de preuves suffisantes contre le chef du gouvernement italien.

Parmi ces preuves, des écoutes téléphoniques de Ruby. Elle se serait notamment confiée à une proche. « Il m'a appelé en me disant : Ruby, je te donnerai autant d'argent que tu veux, je te couvrirai d'or, l'important c'est que tu caches tout. Ne dis rien à personne. » Les enquêteurs auraient également un enregistrement où Ruby déclare : « Mon cas est celui qui affole tout le monde. J'ai parlé avec Silvio et je lui ai dit que je veux sortir avec quelque chose : cinq millions. Cinq millions pour avoir sali mon nom. »

Ces preuves risquent de sonner le glas de la vie politique d'un homme âgé de 74 ans et qui a été à la tête du gouvernement italien plus longtemps que tous ses prédécesseurs depuis la deuxième guerre mondiale. Le parquet de Milan a réclamé, le 9 février, un procès immédiat contre Berlusconi.

Berlusconi dans le pétrin ... Ruby à la noce

Et pendant qu'Il Cavaliere scrute son avenir politique avec pessimisme, la jeune Marocaine par qui tout a commencé serait loin d'être hantée par les démêlés judiciaires de l'actuel Premier ministre italien. Elle a en effet annoncé qu'elle s'apprêtait à se marier. Celle qui continue à soutenir mordicus ne pas avoir eu de relations sexuelles avec Berlusconi, semble prête à ranger sa vie de présumée escort-girl, dans les tiroirs de l'histoire. Mais pas pour fuir le monde de la nuit : son futur mari serait un gérant de discothèque. ■

Les musulmans de plus en plus nombreux dans le monde

Une étude américaine révèle que la population musulmane est en forte progression dans le monde. En France, elle pourrait même dépasser 10 % de la population totale en 2030. L'Indonésie pourrait perdre sa place de premier pays musulman au profit du Pakistan. Par Sekouba Diack Diakité

Une étude de l'Institut Pew Research Center aux États Unis, intitulée « L'avenir de la population musulmane globale », fait état d'une augmentation du nombre de musulmans dans le monde. Elle pourrait, notamment, représenter 10,3% de la population française d'ici 19 ans, rapporte le Figaro.

Estimés actuellement à 7,5 % de la population française, soit 4,7 millions, les musulmans de l'Hexagone passeraient ainsi à 6,86 millions. La France serait alors avec la Belgique, le pays d'Europe où, pour la première fois, la proportion des fidèles de l'Islam dépasserait la barre symbolique des 10%. La communauté musulmane française confirmerait ainsi sa première place parmi les pays européens.

Selon Brian J. Grim, le chercheur qui a compilé toutes les données nationales, les variables essentielles de ces évolutions sont : la fécondité, l'espérance de vie, les migrations et la moyennes d'âge des populations. Pour chaque pays, il a construit trois scénarios. Les résultats publiés correspondent au « scénario moyen ».

De 23.4 à 26.4% de la population mondiale

L'enquête prévoit que la population de religion musulmane dans le monde atteindra 26,4 % de la population mondiale en 2030, contre 23,4 % aujourd'hui, et devrait passer de 6 à 8 % en Europe. Toutefois, elle précise que cette progression va ralentir du fait de la baisse du taux de fécondité qui entraînera un vieillissement relatif de la population musulmane.

Au sein des pays dont la population est à majorité musulmane, la fécondité était en moyenne de 4,3 enfants par femme, dans les années 1990. Elle est aujourd'hui de 2,9 enfants par femme et devrait descendre encore jusqu'à 2,3 enfants par femme, en 2030. Les jeunes, qui représentaient les deux tiers des populations musulmanes de ces pays, en 1990, n'en représenteront plus que la moitié, en 2030.

Par contre, à l'échelle mondiale, tous pays confondus, la proportion de musulmans sur le total des jeunes âgés de 15 à 29 ans va augmenter. Elle passera d'un quart, aujourd'hui, à près d'un tiers, en 2030.

Des données qui varient selon les régions

La comparaison des données par région révèle que 23,2% de la population de l'État d'Israël devrait être de religion musulmane, en 2030, contre 14,1 %, en 1990. L'Irak, qui enregistre la plus forte progression, deviendrait, après l'Égypte, le plus grand pays musulman de cette zone, devant l'Algérie et le Maroc.

C'est encore en Asie que la population musulmane est la plus forte : 60 % du total des musulmans y vit, contre seulement 20 % au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. L'Indonésie est aujourd'hui le pays musulman le plus peuplé du monde mais il pourrait être dépassé par le Pakistan. En Afrique subsaharienne, la progression de 60% du nombre de musulmans se fera proportionnellement aux autres couches non musulmanes. ■

Grande-Bretagne

Pour David Cameron, le multiculturalisme a échoué

Le multiculturalisme a échoué en Grande Bretagne affirme le premier ministre britannique, David Cameron. Cet échec aurait accru la situation de vulnérabilité des jeunes musulmans. Solution : mieux intégrer ces derniers pour lutter contre l'extrémisme.

Par Sekouba Diack Diakité

Suivant la doctrine du multiculturalisme d'Etat, nous avons encouragé différentes cultures à vivre séparément, à l'écart les unes des autres et de la société dans son ensemble », a déclaré David Cameron, lors de la conférence sur la sécurité de Munich, le 5 janvier. « Nous n'avons pas réussi à leur offrir la vision d'une société à laquelle ils voudraient adhérer ». Cette annonce constitue un tournant décisif dans la politique britannique à l'égard des minorités ethniques et religieuses.

Les paroles de David Cameron font suite aux propos polémiques tenus par la chancelière allemande Angela Merkel, en octobre dernier, à la journée de l'Allemagne, à Postdam. Elle avait alors déclaré, « cette approche 'Multikulti' - nous vivons côte à côte et nous nous en réjouissons - a échoué, totalement échoué. »

Pour « un libéralisme plus actif, plus musclé »

Selon le premier ministre britannique, il faut plus de fermeté pour lutter efficacement contre l'extrémisme musulman. « Franchement, il nous faut beaucoup moins de cette tolérance passive des dernières années et beaucoup plus de libéralisme, actif et musclé », a-t-il déclaré. « Un pays vraiment libéral fait beaucoup plus. Il croit dans certaines valeurs et les défend activement (...) Il dit à ses citoyens : c'est ce qui nous définit en tant que société. »

Vives réactions des organisations musul-

manes au Royaume Uni

Les déclarations de M. Cameron ont été accueillies avec consternation par les associations musulmanes britanniques. « C'est décevant. Une fois de plus il semble que seule la communauté musulmane soit sous le feu des projecteurs, elle est traitée comme faisant partie du problème, et non comme pouvant faire partie de la solution », a déclaré Faisal Hanjra, l'un des responsables du Conseil musulman britannique à la BBC.

« Montrer du doigt les musulmans, comme il l'a fait, ne fait que nourrir l'hystérie et la paranoïa à l'égard de l'islam et des musulmans », a regretté de son côté Mohammed Shaqif, à la tête de la Fondation Ramadan, spécialisée notamment dans l'éducation. « Les musulmans britanniques exècrent le terrorisme et l'extrémisme et nous avons travaillé dur pour éradiquer ce mal de notre pays. Suggérer que nous ne partageons pas les valeurs de tolérance, de respect et de liberté est profondément offensant », a-t-il estimé.

« Le jour où l'on voit les fascistes dans la rue (...), on ne voit pas de condamnation similaire de la part du gouvernement », a noté Mohammed Shaqif, faisant allusion à une manifestation d'extrême droite. Organisée le jour même de la déclaration du premier ministre, elle a réuni plus de 3000 personnes, à Luton, à 50 km au nord de Londres. David Cameron a, toutefois, clairement fait la distinction entre l'islam, en tant que religion, et l'idéologie politique des islamistes. ■



Forum social mondial

Les révoltes dans le monde arabe applaudies à Dakar

Le Forum social mondial (FSM), le Davos des altermondialistes, a soufflé cette année sa onzième bougie à Dakar. Des dizaines de milliers de manifestants venus de 130 pays sont descendus, dimanche 6 février, dans les rues de la capitale sénégalaise pour le lancement officiel de ce forum. Objectif durant toute la semaine suivante : dénoncer les inégalités et appeler à un autre monde, sur fond d'incitation aux révoltes populaires, à l'instar de celles que connaissent les pays arabes.

Par notre envoyé spécial, Oumar Baldé

C'est sous un soleil de plomb que les altermondialistes sont sortis dimanche 6 février dans les artères de Dakar, capitale « des pauvres du monde » durant cette onzième édition du Forum social mondial.

Ce forum n'est autre que le cadre de rencontre des militants et ONG du monde, opposés au système capitaliste qui préside actuellement aux destinées de la planète. Durant six jours, ils se réunissent pour donner leur vision sur la marche à suivre pour un monde « plus social », surtout sur le plan économique.

Se battre, toujours se battre

Ce forum se tient à un moment où « le monde est en train de changer » lance Taoufiq Ben Abdellah, coordinateur du Forum social africain. La révolution tunisienne et les soubresauts actuels en Égypte sont venus « donner raison » à leur cause, font-ils entendre à l'unisson. Car depuis 2001 à Porto Alegre (Brésil), ils tirent la sonnette d'alarme. Le système libéral a démontré ses limites avec la crise économique qui frappe le monde et ses conséquences. Faisant dire au président bolivien, l'un des très rares chefs d'État à avoir fait le déplacement sur Dakar, que « les peuples du monde sont en train de se soulever pour obtenir leur dignité ».

Contrairement à Davos, cadre des riches et des décideurs, le FSM n'est qu'un lieu de dénonciation pour les pauvres du monde. Mais tous croient à l'utilité de ce rendez-vous annuel. Pour Jamila Sayouri, venue du Maroc, il s'agit d' « insister sur les droits pour les avoir. Il ne faut pas rester les bras croisés ». Ousmane Tanor Dieng, chef de file des socialistes sénégalais, pense lui qu'« il faut se battre. Devant la volonté populaire, rien ne peut résister. L'exemple du Maghreb est là ». Une autre voix se dit elle convaincue qu'ils sont « en train de semer dans le champ de l'avenir ».

L'avenir appartient aux pauvres d'aujourd'hui

Un avenir qu'il croit donc leur appartenir. Le président bolivien Evo Morales propose aux altermondialistes de voir d'abord comment se « débarrasser des riches ». Et là, seule « la nationalisation » des secteurs vitaux de l'économie s'impose. Son pays en est un exemple, selon la star du lancement de ce FSM 2011. De son côté, Benoit Hamon, porte parole du parti socialiste français, affirme que « la taxe sur la spéculation pour le développement, imaginée dans le cadre du FSM doit être appliquée ». Cela permettra selon lui d'aider au développement des pays pauvres.

Un monde plus équitable que de nombreux experts et militants du monde entier sont venus théoriser davantage

Un rendez-vous de militants et d'experts

Le FSM, qui n'est qu'un « cri de cœur » des pauvres du monde, selon le porte parole des socialistes français s'est poursuivi dans la capitale sénégalaise jusqu'au 11 février. Conférences, débats et autres rencontres se sont enchaînées pour le même objectif : bâtir un nouvel ordre mondial. Un monde plus équitable que pas seulement les « stars » du Forum, mais surtout de nom-

breux experts et militants du monde entier sont venus théoriser davantage.

Nombreux sont ceux qui viennent pour représenter leurs réseaux associatifs nationaux ou internationaux et discuter des thématiques sur lesquelles ils se sont spécialisés, tels les membres du Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM).

D'autres viennent simplement en « touristes engagés ». Des touristes, qui avaient le choix entre une multitude d'activités sur le campus de l'Université de Dakar. Trop, estimaient certains. A l'exemple d'un collègue de Libération pour qui « le FSM est un succès, tant la mobilisation est importante, mais on est passé tout près de la catastrophe. » ■



Bilan du FSM 2011

Dans l'euphorie du départ de Moubarak

Les altermondialistes ne pouvaient rêver mieux : c'est au moment de la clôture du Forum qu'ils apprennent la démission du président égyptien. Une « excellente nouvelle » synonyme de satisfaction générale, malgré la fatigue et les nombreux problèmes de logistique constatés durant la manifestation.

Par Oumar Baldé

N « Nous allons commencer la séance de clôture avec une excellente nouvelle : le président Moubarak a démissionné ! » a lancé l'animatrice de la cérémonie. Les militants altermondialistes ne pouvaient espérer mieux pour le dernier acte du onzième Forum social mondial (FSM). Cette nouvelle colle parfaitement avec les vœux vivement formulés lors de la séance d'ouverture : « la chute de toutes les dictatures » dans le monde. Un miracle égyptien synonyme donc de succès pour ce rassemblement des pauvres de la planète. Pour le Marocain Hamouda Soubhi, l'un des animateurs du Forum social maghrébin, « ça [leur] donne le courage de continuer pour démocratiser toute la région ».

Les militants ont afflué des quatre coins du monde. Ils seraient 100 000 à en croire les organisateurs du FSM 2011. Parmi eux des figures de proue de la cause tiers-mondiste : Lula Da Silva, ex-président du Brésil mais aussi Evo Morales, président de Bolivie. Des dirigeants de la gauche française comme Martine Aubry étaient également au rendez-vous. Une forte participation qui « démontre la vitalité du mouvement altermondialiste, contrairement à ce qu'affirme la grande presse » précise Demba Moussa Dembélé, directeur du Forum africain des alternatives et membre de l'organisation du FSM.

Les organisateurs se félicitent également de la « qualité indéniable des débats ». Des échanges qui ont eu lieu dans le cadre de plus de 900 activités. Même si « 20 à 30% des activités prévues

n'ont pas eu lieu » avoue Taoufiq Ben Abdellah, chef du Forum social africain, les innombrables autres activités informelles improvisées sont venues donner au Forum une dimension folklorique et joviale qui a fait le bonheur des participants.

Le comité d'organisation explique les problèmes logistiques, entre autres, par l'indisponibilité des salles. En effet, les activités du forum se tenaient dans une université qui devait être en vacances. Mais une grève organisée plus tôt a obligé les étudiants de l'université Cheikh Anta Diop à poursuivre leurs cours. Cela fait dire à Nicolas Haeringer, membre du comité d'organisation : « On n'est pas passé loin du désastre ». Le forum ne doit, en partie, son salut qu'à « l'enthousiasme et l'autogestion » des participants reconnaissent ses organisateurs.

Pour le Maroc, ce rendez-vous a été une énième occasion d'exporter sa culture. Car le FSM c'est aussi une grande opportunité pour les commerçants venus du monde entier. Et les produits marocains ont séduit lors de ce Forum. Mais cette participation a surtout été synonyme de confrontations avec la délégation du Polisario. Et sur ce plan, il faut dire que la partie marocaine est celle qui s'est fait le plus souvent entendre. Plus nombreux, les Marocains submergeaient la partie adverse par des chansons patriotiques, sur fond de danses folkloriques. Au grand émerveillement des uns, mais au grand dam des organisateurs, parfois agacés de voir le FSM servir de terrain de confrontation entre le Maroc et le Polisario. ■

Forum social mondial

Cadre de confrontation Maroc-Polisario

Décidément, aucune manifestation ne se passe à l'étranger sans que ça ne grince entre membres des délégations marocaine et du Polisario. Le Forum social mondial (FSM) de Dakar en est la dernière illustration.

Par Oumar Baldé

Les manifestations internationales sont devenues le théâtre de confrontations entre Marocains et Sahraouis. A au moins deux reprises, les délégations du Royaume et du Polisario se sont affrontées durant le FSM qu'a abrité la capitale sénégalaise, du 6 au 11 février dernier.

Le premier grand face-à-face a lieu dès l'ouverture du onzième forum des altermondialistes. C'était le dimanche 6 février, dans l'enceinte de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar où ce conclave a été organisé. Alors que tous les regards étaient rivés sur le président de la Bolivie, Evo Morales, qui était en train de s'adresser au public, un brouhaha impromptu se déclencha à quelques centaines de mètres de la tribune officielle. Des drapeaux rouges, estampillés de l'étoile verte, s'agitaient, accompagnés des « Assahra Maghribia » (Le Sahara est marocain) et de l'hymne du Royaume avec des « Allah, Al Watan, Al Malik » (Allah, la patrie, le roi, devise du Maroc).

Pour un journaliste habitué à ces mélodies, inutile de réfléchir deux fois pour comprendre que le problème du Sahara s'est invité au cœur du FSM. Un drapeau de la prétendue « République Arabe Saharouie Démocratique » brandi par la délégation, aurait agacé les représentants du Maroc qui se sont mis à leur tour à scander tout haut l'hymne du Royaume. Ce qui a provoqué des excès de zèle de part et d'autres, heureusement maîtrisés par les agents en charge de la

sécurité de la marche inaugurale du FSM.

Le comportement des membres des deux délégations, donne l'impression qu'ils ne sont venus au forum que pour se livrer à des provocations réciproques. Lundi 7 février, au nom de la liberté d'expression, des ressortissants du Royaume se sont invités à une conférence animée par le camp adverse. Ils n'étaient pourtant guère les bienvenus. Les polisariens se sont opposés à leur entrée dans la salle car la présence des Marocains était synonyme de provocation pour eux.

Là aussi, c'est avec le concours de la sécurité que le pire a été évité. La police sénégalaise s'est même saisie de la question. Le mardi 8, Mohammed Farsi, président du Conseil national des Marocains du Sénégal a même fait un tour à la police pour apporter des explications sur ces incidents. Des chicaneries qui, il faut le dire, ont beaucoup contrasté avec l'ambiance bon enfant du forum.

Le Maroc et le Polisario ont peut-être compris l'enjeu que représentent ces types de rencontres. Profitant de leur grande couverture médiatique et de la présence de personnalités de renommée internationale, chaque camp envoie ses éléments pour mieux faire entendre sa cause. Mais ce qu'ils semblent tous ignorer est que cette tactique nuit plus qu'elle ne leur profite, car c'est leur image qu'ils ternissent devant le monde entier. ■

Phosphates

Si le Maroc est en crise, l'agriculture mondiale est-elle en danger ?



Le Maroc, principal exportateur de phosphates et de ses dérivés susciterait, par sa position géographique, des inquiétudes pour l'avenir à court terme de l'agriculture mondiale, suite aux troubles qui sévissent en Afrique du Nord.

Par Ristel Edimo

Avec la crise sociopolitique qui embrase depuis peu les pays nord-africains, l'agriculture mondiale pourrait être en danger. Jusqu'ici, les troubles au Maroc ne relèvent que d'un risque possible de contamination. Cependant, si ce que l'on craint arrive, le pays pourrait en subir de sévères conséquences commerciales.

Avec des phosphates très demandés à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, le Maroc ferait mieux de conserver sa stabilité sociopolitique. Le gouvernement marocain se veut certes rassurant et certains experts considèrent que le Maroc est exposé « dans une moindre mesure » à la crise, mais sur le marché mondial de l'agriculture des voix inquiètes s'élèvent.

« Le pays est le premier producteur au monde de la roche phosphatée de sorte que toute perturbation de la production serait désastreuse pour l'agriculture mondiale, rapporte The Australian. En outre, selon les informations reçues au cours de la semaine dernière, la sécurité alimentaire internationale serait compromise, même par une interruption temporaire des exportations de phosphate marocain. »

L'action d'un concurrent gagne 62,5%

Mais comme dit l'adage, « le malheur des uns fait le bonheur des autres ». Si la situation au Maroc devait dégénérer, certains pays tels que l'Australie pourraient voir leur part de marché augmenter. Déjà vendredi dernier, l'action de



Phosphate Australia (POZ) a réalisé un « gain soudain » de 62,5 %. Bien qu'il n'y ait eu aucune annonce officielle, The Australian y voit un signe de l'inquiétude des investisseurs face à la situation incertaine du Maroc. Par ailleurs, la Syrie entend également capitaliser son potentiel. Elle serait actuellement à la recherche d'investisseurs pour la construction d'usines d'engrais, après avoir augmenté sa production.

Toutefois, le Maroc poursuit ses projets dans le secteur. L'Office Chérifien de Phosphates (OCP) vient d'obtenir l'autorisation d'ouvrir une société en Argentine dénommée « OCP de Argentina S.A » et ce conjointement avec sa filiale Maroc Phosphore (MP), rapporte la

MAP. La demande extérieure de phosphate marocain connaît une telle augmentation que l'OCP prévoit aussi de construire un pipeline entre ses mines de Khouribga et Casablanca. « Nous sommes bloqués par la faible capacité de la voie ferrée. Elle ne peut supporter que 14 trains quotidiens. C'est insuffisant et peu flexible car nous dépendons de l'Office national des chemins de fer (ONCF) qui gère la ligne », explique un cadre de l'OCP à l'hebdomadaire Jeune Afrique.

Les inquiétudes qui règnent n'empêchent pas le Maroc d'étendre son activité. Sur les 11 premiers mois de 2010, les exportations de phosphates ont augmenté de 88,1%, selon l'Office des changes. ■

Maroc-UE

L'accord de pêche bientôt reconduit ?

L'accord de pêche entre le Maroc et l'Union Européenne, qui arrive à échéance le 27 février 2011, pourrait être prolongé. La commission européenne, par la voix de sa directrice générale des Affaires maritimes et de la Pêche, Lowri Evans, s'est dite favorable à la prorogation de cet accord signé le 29 juillet 2005.

Par Elimane Sembene

La directrice des Affaires maritimes et de la Pêche au niveau de la Commission européenne, Lowri Evans a reconnu, devant les parlementaires européens, les efforts fournis par le Maroc dans sa politique de développement du secteur de la pêche à travers, notamment, son programme Halieutis. Même son de cloche chez la ministre espagnole de l'environnement du milieu rural et marin, Mme Rosa Aguilar.

Une éventuelle prorogation de cet accord sera bénéfique tant pour le Royaume, que pour les armateurs européens et particulièrement espagnols. Elle permettra à ces derniers d'éviter de nombreuses pertes. « Le non-renouvellement se traduira par la perte d'une centaine de licences pour les navires espagnols », fait savoir Lowri Evans. Le partenariat en cours a permis à des navires européens de bénéficier de 119 permis de pêche dont 100 pour les espagnols - c'est dire l'importance de cet accord pour les pêcheurs ibériques. En contrepartie, l'UE débourse plus de 36,1 millions d'euros pour le compte de la filière marocaine de la pêche.

Tensions autour des côtes sahariennes

Les discussions pour la prolongation pourraient toutefois bloquer sur le problème du statut de la zone de pêche du Sahara. Sur ce sujet très sensible, le Maroc et l'UE ne sont pas d'accord. Si la commissaire européenne à la pêche, Mary Damanaki opte pour l'exclusion de l'espace maritime du « Sahara occidental », le Royaume, lui, le considère comme appartenant de fait et de droit à l'espace maritime marocain. Mary Damanaki va même plus loin en réclamant, aux autorités marocaines, une preuve attestant que l'accord et la compensation financière ont été bénéfiques à la

population sahraouie. Condition préalable, selon elle, à la reconduction de l'accord en cours.

Un secteur sous les feux de la rampe

L'annonce de Lowri Evans, survient quelques jours après le lancement du premier salon Halieutis, à Agadir. Un rendez-vous qui se veut désormais une vitrine de la pêche marocaine et un outil important de son développement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de développement du secteur halieutique initiée depuis l'année dernière. Ce plan ambitionne, notamment, d'augmenter le volume des exportations du Royaume de + 2,6 % à 5,4%, à l'horizon 2020. Avec ce programme le Maroc veut aussi atteindre une production halieutique annuelle de 1,660 million de tonnes contre 1,035 million actuellement.

Parallèlement, les représentants des associations professionnelles adhérant à la Fédération des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (FPMA) et leurs homologues espagnols affiliés à la Confédération espagnole de la pêche (Cepesca) et au réseau de l'Association des patronats de la pêche en Europe (Europêche), ont signé une convention pour la mise en place d'une commission permanente pour renforcer leur coopération.

Dans une déclaration à la MAP, le président de la FPMA, Omar Akouri s'est félicité de la création de cette nouvelle instance, soulignant qu'elle va permettre de mener une action conjointe permanente, notamment auprès de l'UE, dans l'intérêt du secteur de la pêche dans les deux pays voisins. La pêche demeure un secteur clé au Maroc. Ce secteur pourvoit aujourd'hui 170 000 emplois, pour un chiffre d'affaires estimé à 16,3 milliards de DH, en 2007, dont 70 % à l'export. ■

Précipitations en hausse

Campagne agricole prometteuse

La campagne agricole 2010 - 2011 s'annonce prometteuse grâce aux dernières pluies. Une augmentation de 6 à 73% de la pluviométrie a été enregistrée presque partout, par rapport à la normale.

Par Sekouba Diack Diakité

Le 30 janvier 2011, le cumul pluviométrique moyen national du Maroc a été publié. Il s'élève à 297 mm, en hausse de 38% par rapport à la normale de 215 mm, a indiqué le 2 février, le ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime.

Seules certaines zones, situées dans l'Oriental et le sud du Royaume, n'ont pas connu ces pluies. Un programme mis en place par le gouvernement permettra à ces régions de résister contre les effets de la sécheresse, rapporte la MAP.

Ces précipitations auront, sans nul doute, un impact très favorable sur les différentes cultures. Elles permettront l'achèvement des travaux d'installation des cultures d'automne (céréales, légumineuses alimentaires, fourrages) dans des conditions favorables et leur levée dans les mêmes conditions, estiment les responsables du département de l'Agriculture.

Hausse des superficies semées

Selon les données du département, la superficie totale semée en céréales d'automne (blé et orge) s'élève à près de 4,93 millions d'hectares, soit une augmentation de 3% par rapport à la campagne 2009-2010. La superficie de blé tendre et celle de blé dur ont augmenté, respectivement, de 8% et de 2%. Le département de l'agriculture prévoit 280 000 hectares semés en légumineuses alimentaires (fèves, petit pois, haricot, ...). Cela représente une hausse de 14% par rapport à la campagne de l'année dernière à

la même période.

Les pluies profiteront aussi au développement de la végétation et des jachères pour un meilleur affouragement du cheptel. Elles favoriseront le bon déroulement des travaux d'installation de nouvelles plantations fruitières. Le programme de distribution des plants fruitiers, subventionnés à hauteur de 80%, porte sur 3,5 millions de plants, dont 86% d'oliviers.

Des barrages un peu moins remplis qu'il y a un an

Les barrages affichent un taux de remplissage d'environ 86% contre 88% l'année dernière

Paradoxalement, la réserve totale des barrages à usage agricole enregistré, au 31 janvier 2011, 9,8 milliards m³ d'eau contre 12 milliards m³ lors de la campagne précédente à la même date. Certains barrages affichent un taux de remplissage d'environ 86% contre 88% pour la campagne précédente, à la même date (hors barrage El

Wahda qui fait l'objet de lâchés réguliers).

La situation dans les barrages à usage agricole permet ainsi de répondre aux besoins en eau durant le reste de la campagne en cours et d'assurer une bonne réserve en eau d'irrigation pour les prochaines campagnes agricoles, précise le département de l'Agriculture.

Une amélioration notable a été également enregistrée au niveau de la nappe phréatique permettant une augmentation des disponibilités en eau d'irrigation et une économie importante en matière de frais de pompage. ■

Gaz au Maroc

Découverte de nouveaux gisements

Après le KSR-10 et l'ADD-1, place au DRJ-6. Circle Oil Company a annoncé, le 8 février, le succès d'un nouveau forage. La réserve de gaz a été découverte dans le bassin de forage du Gharb.

Par Ristel Edimo

Circle Oil, société internationale d'exploration et de production de pétrole et de gaz, a annoncé une nouvelle découverte de réserve de gaz, au Maroc. Le forage du puits DRJ-6 a été testé avec succès, dans la concession de Sebou, au nord-est de Rabat, dans le bassin Gharb au Maroc. Ce puits, foré dès avril 2009, n'avait pas encore été testé en raison de problèmes logistiques locaux, apprend-t-on sur le site internet de la société.

Le puits a un véritable potentiel de production, signale la société irlandaise. Une évaluation technique complète des résultats du puits est

en cours, afin de donner une estimation plus exacte des réserves.

Le troisième puits en un peu plus d'un mois...

C'est le troisième puits percé avec succès, depuis le lancement des travaux de forage en septembre dernier, dans la zone d'exploitation de Sebou. Le 4 janvier dernier, Circle Oil découvrait le KSR-10. Quelques semaines plus tard, c'était l'ADD-1 et aujourd'hui, DRJ-6. « La réussite des tests DRJ-6 est particulièrement agréable car elle signifie que le taux de réussite est de 100% depuis les six puits forés au cours de la pre-



mière campagne », a déclaré le Professeur Chris Green, chef de la direction.

L'activité de Circle Oil au Maroc semble s'intensifier en ce début d'année. En janvier, elle a annoncé la construction d'un pipeline de gaz au Maroc, en partenariat avec l'Office National des Hydrocarbures et de Mines (ONHYM). Il reliera, dans le courant de l'année 2011, la région du Gharb et la ville industrielle de Kénitra, à 40 km au nord de Rabat.

Le premier février Circle Oil a aussi signé un accord d'exploration et d'exploitation dans la région de Lalla Mimouna, toujours située dans

le bassin du Gharb, avec ONHYM. Comme celle du Sebou, la convention est valable 8 ans et sera immédiatement étendue à 25 ans si des réserves de gaz y sont effectivement découvertes.

Ces nouveaux puits et leur exploitation à court terme pourraient réduire quelque peu la dépendance énergétique du Maroc vis-à-vis de l'étranger. Reste à savoir si l'accord entre Circle Oil et l'ONHYM, partageant les parts à 75% pour Circle Oil et 25% pour l'ONHYM, prévoit des conditions favorables pour le Maroc à l'achat du gaz marocain. ■



Ouadih Dada

Le visage de 2M

Star du journal télévisé sur 2M, depuis 2006, animateur de l'émission « Eclairages », depuis 2009, Ouadih Dada a l'un des visages les plus célèbres de la télévision marocaine. Pour autant, l'homme reste un mystère pour le grand public marocain. Coup de projecteur sur ce célèbre inconnu.

Par Yann Ngomo

Ses parents, originaires de Bhalil, petite bourgade du moyen Atlas, arrivent en France dans les années 1970. C'est dans la ville de Pierrelatte, dans le sud-est de la France, qu'Ouadih Dada voit le jour, le 8 février 1981. Il profite d'une « enfance heureuse » auprès de ses parents. Les études tiennent une place importante dans sa jeunesse. « Il fallait faire plaisir à maman qui n'avait jamais eu la chance d'aller à l'école », explique-t-il.

Cette enfance, passée au sein des classes populaires, a la particularité d'avoir été épargnée par les problèmes identitaires, d'intégration ou de racisme, qu'aurait pu lui occasionner sa double culture. Loin de lui nuire, elle a « surtout été perçue comme une richesse et une chance du point de vue de mes camarades 'français' », se rappelle Ouadih Dada.

À Avignon, non loin de sa ville natale, il fait ses études secondaires et supérieures. Il y obtient une Maîtrise de droit, en 2003. Il débute en journalisme dans les colonnes de l'édition locale du quotidien La Provence. Par ailleurs, Ouadih Dada décroche, en 2004, un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en droit public, à Montpellier, puis un Master en journalisme, à Grenoble, en 2006. À 25 ans, il postule et obtient un stage à 2M. À ses débuts à la télévision, il s'inspire des grands noms de la télévision française tels que Patrick Poivre D'Arvor (PPDA) ou encore Bruno Masure.

Le Maroc, son grand pari

Pour sa première expérience au Maroc, il ne soupçonne certainement pas la tournure très favorable que vont rapidement prendre les événements. Au bout de 5 mois de stage, il reçoit une proposition de Samira Sitail, directrice de l'information à 2M, qui lui propose de faire des essais pour le journal télévisé. Ils s'avèrent concluants puisque sa formule fétiche « même heure, même endroit » conclue régulièrement le 20h 45, depuis septembre 2006. Pour la petite histoire, cette accroche - qu'il s'est aujourd'hui appropriée au point qu'elle devienne son surnom - lui a été inspirée par Elise Lucet, présentatrice du 13h sur la chaîne France 2. Elle a en effet pour habitude de conclure sa présentation par : « nous on se retrouve demain, même heure ».

Quand Ouadih débarque sur 2M, lui qui avait côtoyé jusqu'alors le Maroc seulement durant les vacances d'été, doit désormais se faire à l'idée d'y vivre sur le long terme. « Pas une souffrance,

un défi. Cela a pris du temps pour comprendre et appréhender », raconte le jeune homme. Pour ses parents la séparation est un peu plus difficile. Son père, décédé en 2008, est inquiet mais l'encourage. « Ma mère a, encore aujourd'hui, du mal à s'y faire », confie-t-il.

Ascension réussie

Au Maroc, sa carrière connaît, en 5 ans, une ascension fulgurante. Après ses grands débuts dans le JT sur 2M, il présente, depuis octobre 2009, le magazine économique mensuel Eclairages. Parallèlement, il est chef de la rubrique économique et responsable éditorial d'Econews, le journal économique de 2M.

Pour l'ancien MRE qu'il est, une telle ascension n'est pas commune. Elle s'explique, notamment, par sa très bonne intégration, dès le début, à l'équipe de 2M. C'est en soit un point positif et remarquable quand on sait les tensions internes qu'a connues la chaîne par le passé. Des clans s'étaient littéralement formés contre son mentor, Samira Sitail. Ouadih Dada a été d'autant mieux accueilli « que plusieurs cadres et responsables ont connu le même parcours, à commencer par Samira Sitail, mais aussi Chaïb Hammadi, Réda Benjelloun ou encore Khalid Moustafaoui ». Il reconnaît également avoir été aidé par sa bonne maîtrise de la darija.

Ouadih ne semble pas non plus avoir eu trop de difficultés à s'adapter à la culture journalistique marocaine bien qu'il ait fait ses armes en France où les médias sont réputés plus libres. Il déclare à ce propos : « je me suis rendu compte que nous avons une énorme marge de manœuvre et beaucoup de liberté. Les limites les plus handicapantes (...) c'est surtout celles que se fixent ceux qui se plaignent. »

Bien rodé à la machine médiatique marocaine, après 5 ans à 2M, l'homme a énormément acquis en termes d'expérience mais il sait qu'il lui reste encore beaucoup de défis à relever. Il envisage aussi une carrière dans la production, mais ce ne sera vraisemblablement pas à la télévision. Ouadih pense se tourner vers la production de programmes pour le web et la radio. Pour lui, ce sont des secteurs où il y a une grosse demande, mais sur lesquels il manque des programmes innovants et de qualité. Pour l'heure, l'homme est « très bien à 2M ». On devrait donc le retrouver à la même heure au même endroit pendant quelques temps encore. ■



Adil Belgaid

Le judo dans le sang, le Maroc dans le cœur

Fan de Bruce Lee, il aurait aimé faire du karaté, mais le jour où il va s'inscrire au club du FUS de Rabat, il ne pouvait faire que pour le judo. Cela semble anecdotique, mais c'est pourtant bien ainsi qu'Adil Belgaid débute une carrière qui devait faire de lui l'un des plus grands judokas marocains. Ayant réussi à illuminer par son talent un sport qui reste malheureusement encore dans l'ombre, dans son pays natal, il revient, aujourd'hui, sur sa carrière et l'avenir de ce sport au Maroc.

Par Yann Ngomo

Né le 15 septembre 1970 à Rabat, Adil Belgaid embrasse le monde du judo dès le CM2. La passion pour ce sport, qu'il découvre par hasard, lui vient grâce à son entraîneur de judo de l'époque. Celui-ci le guide vers ses premiers titres dans les catégories minime, cadet et junior. En 1988, Belgaid a 18 ans, son baccalauréat et une ceinture noire autour de la taille. Il est prêt à tenter l'aventure de sa vie de l'autre côté de la Méditerranée. En France, en effet, la culture de judo est plus forte. Le pays offre aussi l'avantage d'être proche du Maroc et lui permet de suivre des études en parallèle à sa carrière sportive.

Paris...

Adil Belgaid arrive à Paris au début des années 90. Il intègre l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance. Cette académie du sport a produit de nombreux grands noms dans de nombreuses disciplines dont un certain David Douillet, pour le Judo. L'ascension du jeune homme est fulgurante. En 1993, il est classé septième aux championnats du monde de judo de Hamilton (Etats-Unis) et commence à attirer sur lui l'attention des plus grands clubs de judo d'Europe. Adil signe notamment au Paris Saint Germain (section judo), où il côtoie... David Douillet ainsi qu'un autre champion français issu de l'immigration, Djamel Bouras, champion d'Europe et médaillé olympique en 1996.

Belgaid fera donc en France l'essentiel de sa carrière professionnelle de judoka. Il en prend même la nationalité, mais, comme il le dit lui-même, il reste lié à son pays d'origine par une sorte de « cordon ombilical ». Il revient donc régulièrement disputer et remporter des titres au Maroc et se met volontiers à la disposition de l'équipe nationale. « J'avais toujours cette attache avec mon pays d'origine (...) Même si l'on m'a proposé de combattre pour la France, je me suis dit que je resterais pour le Maroc, que c'était un challenge pour moi, et que je le réussirais », explique-t-il.

Son pari osé à l'époque, s'est avéré plutôt payant, au regard de son palmarès qui, même dépourvu de titre mondial et de médaille olympique, reste impressionnant : 6 titres de champion d'Afrique dans la catégorie de moins de 81 kg, trois fois champion arabe, deux médailles de bronze aux jeux méditerranéens (1993 et 1997), médaillé d'argent (1994) et de bronze (2001) lors des Jeux de la Francophonie. Il manque des

médailles en championnat du monde et aux Jeux olympiques mais Adil ne semble aujourd'hui pas nourrir de regrets : « c'est la compétition, il y a des hauts et des bas ».

Evidemment, en choisissant de représenter le Maroc, Belgaid savait certainement qu'il ne ferait pas le choix le plus aisé pour sa carrière. L'une des principales difficultés auxquelles il a été confronté est, évidemment, le manque de moyens financiers. « J'ai galéré, comme tout le monde, confie-t-il, mais j'ai toujours été convaincu que mes résultats sur le tatami m'apporteraient l'aide dont j'avais besoin pour ma carrière. » Une philosophie qui lui réussit : elle lui permet d'attirer des mécènes, dont... le roi Mohamed VI, à l'époque où il n'est encore que prince héritier.

L'après judo

Après une longue carrière dans le judo, Adil Belgaid prend sa retraite en 2004, suite aux Jeux olympiques d'Athènes où il réalise sa meilleure performance dans cette compétition : il termine neuvième. Cependant, comme de nombreux sportifs épris de la discipline qui a fait leur renommée, il ne reste jamais très longtemps éloigné des tatamis. Dans la ville de Salé, jumelle de Rabat, il a ouvert un club d'arts martiaux, à travers lequel il fait profiter à d'autres jeunes de son expérience. Il a, d'ailleurs, ramené des judokas MRE de France pour participer et remporter des compétitions pour le Maroc.

Belgaid est aussi l'un de ces anciens champions marocains dont l'actuel ministre des sports, Moncef Belkhat, s'est entouré. Il côtoie, notamment, Younès El Aynaoui (ancien champion de tennis) et Hicham El Guerrouj (recordman, médaillé olympique et champion du monde en athlétisme).

Enfin, Adil Belgaid est l'actuel président de la Ligue de judo de Rabat. Il essaie de donner une nouvelle dynamique à un sport en mal de reconnaissance au Maroc. Il s'appuie sur son expérience en espérant que les moyens, désormais disponibles, puissent aider dans ce sens.

Toujours à cheval entre le Maroc et la France, Adil Belgaid souligne aussi qu'il est conseillé d'un élu de la ville de Woippy, en Lorraine, dans l'est de la France. Il entend ainsi être la « passerelle » entre ces deux pays, une manière bien à lui de rendre ce que chacun lui a apporté. ■



Judo

Comment sortir le sport de l'impasse au Maroc ?

Le Judo reste méconnu dans notre pays et sa pratique assez peu répandue. Il produit pourtant fréquemment de grands champions. Comment amener ce sport en mal de reconnaissance, à occuper une meilleure place dans le cœur des Marocains ? Comment le judo marocain fait-il parler de lui à l'extérieur ?

Par Yann Ngomo

Quand on pose un regard d'ensemble sur le judo marocain, on ne peut s'empêcher de constater que les champions n'émergent que périodiquement. De même, les Marocains sont absents des palmarès des tournois majeurs comme les Jeux olympiques ou les championnats du monde. Quelques noms émergent, toutefois, dans des compétitions régionales. Chez les hommes, on peut ainsi citer Attaf Safouane, classé 15e mondial dans la catégorie des moins de 81 kg, médaillé de bronze aux derniers Jeux méditerranéens de Pescara, en Italie, en 2009 et, enfin, médaillé d'or aux Jeux de la Francophonie de 2009 à Beyrouth, au Liban.

Chez les dames aussi, certains noms ont émergé lors des derniers Jeux de la Francophonie. Wafae Idrissi-Chorfi (médaillée de bronze chez les -48 kg), Hasnae Kerroumi (l'argent chez les -52 kg), Fatima-Zohra Chakir (l'argent chez les -57 kg), ou encore Aida Ali Oualla (l'argent chez les -63 kg) se sont ainsi illustrées dans leurs catégories respectives.

Quels maux ?

« Il y a toujours eu un fort potentiel, mais il y avait toujours, aussi, ce manque de moyens et de structures professionnelles qui nous empêchait d'émerger et d'être parmi les meilleurs au monde ». Adil Belgaid, ancien champion marocain de judo, sait de quoi il parle pour avoir vécu cette situation. Pendant longtemps, en effet, nombreux sont ceux qui n'ont pas pu percer dans le judo parce qu'ils ne pouvaient pas se déplacer pour assister aux tournois ou n'avaient pas de sponsors. Sans parler du fait que, par le passé, les belles réussites en sports individuels n'ont pas toujours reçu le retour de notoriété mérité.

De plus, le sport commence à peine à se structurer. Rares sont les clubs de judo répondant aux normes professionnelles et possédant l'encadrement nécessaire. Les jeunes fans de judo se tournent donc vers des salles tenues par des personnes passionnées, certes, mais à qui n'ont pas toujours le niveau de qualification requis pour former des champions.

Un autre problème est le manque d'intérêt dont souffrent les sports individuels et leurs champions au Maroc. Beaucoup sont tombés dans l'oubli car leurs exploits n'ont pas été vantés. Combien de champions de judo voit-on dans les spots publicitaires, par exemple ? Selon Adil Belgaid, la valorisation de ces anciens champions

suffit pourtant, à elle seule, à créer des vocations parmi les jeunes. Adil Belgaid déplore ainsi, que, « malheureusement, on ne fait pas confiance au judo ; peut-être parce qu'on n'a pas assez valorisé les anciens champions qui sont tombés dans l'oubli ».

Quelles solutions innovantes pour raviver la flamme du judo ?

Lors de l'entretien qu'il nous a accordé, l'ancien champion Adil Belgaid a insisté sur la nécessité de multiplier les structures professionnelles, capables de former une nouvelle génération de champions qui, par la suite, inspirera des vocations. Il pense que le judo marocain, comme d'autres disciplines, pourrait bénéficier du nouveau souffle inspiré par le discours du roi Mohammed VI, lors des Assises du sport de Skhirate, en 2008. Le souverain a voulu faire de cette manifestation « un nouveau point de départ pour promouvoir le sport marocain ». Il a, selon M. Belgaid, « boosté tous les présidents de fédérations pour essayer de faire le maximum pour corriger les défauts et essayer de sortir de cette impasse ».

Des moyens financiers ont été injectés pour la promotion des différentes disciplines et une nouvelle équipe, conduite par le nouveau ministre des sports, Moncef Belkhatat, participe à cette politique. A présent, ces moyens désormais disponibles devraient être employés dans la formation du personnel encadrant et dans la multiplication des infrastructures.

Par ailleurs, la promotion du sport-études serait un excellent moyen d'aider les jeunes à multiplier les opportunités. De cette façon, un champion en herbe n'aurait pas à faire un choix épineux entre ses études et une carrière sportive.

Adil Belgaid rappelle également l'importance de miser sur l'expérience des sportifs issus de l'immigration qui ont énormément à apporter par leur expérience du sport de haut niveau. Les judokas MRE, issus de pays comme la France, par exemple, où la culture du judo est forte pourraient énormément servir le Maroc. Il faudrait, dès lors, développer des stratégies pour les amener à se mettre à la disposition du Royaume. Ce principe, Adil Belgaid a commencé à l'appliquer au niveau du club qu'il a inauguré après sa retraite, en 2004. Actuel président de la ligue de Rabat, il sait que le bon exemple doit venir du haut. ■

La CAN 2015 au Maroc !



La Coupe d'Afrique des Nations fera son retour au Maroc 27 ans après que le Royaume l'ait abritée pour la première fois. Une excellente nouvelle pour les supporters marocains, déçus de voir la candidature sud-africaine à l'organisation du Mondial 2010 préférée à celle du Royaume quelques années auparavant. Ce sera surtout l'occasion pour les Lions de l'Atlas de brandir à domicile un deuxième sacre continental...

Par Yann Ngomo

Seuls candidats à l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football en 2015 et en 2017, le Maroc et l'Afrique du Sud, une nouvelle fois face-à-face, devaient se partager les éditions. L'enjeu de la décision du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), réuni à Lubumbashi en République Démocratique du Congo, était donc de décider qui des deux pays passerait en premier, pour ainsi dire. Le 29 janvier 2011, il a donc été décidé que ce serait le Maroc. L'Afrique du Sud, qui se remet à peine des émotions du Mondial historique de 2010, organisera la compétition en 2017.

En 2015 donc, la 30e coupe d'Afrique des nations sera abritée par le Maroc pour la deuxième fois seulement de son histoire. La grand-messe du football africain avait fait un premier passage sur nos terres en 1988. Cette année, les Lions de l'Atlas échouaient en demi-finale, face au Cameroun, futur vainqueur de l'épreuve.

Une chance de titre ?

Si le fait d'accueillir une nouvelle fois au Maroc l'élite des nations du football continental est en soit un motif de satisfaction et de fierté pour

les supporters marocains, c'est surtout l'opportunité de voir les Lions de l'Atlas décrocher un sacre à domicile qui réjouit. Il faut dire que la compétition n'a pas particulièrement souri au Maroc. Vainqueurs de l'édition éthiopienne de 1976, les Lions de l'Atlas n'ont par la suite, jamais pu rééditer cet exploit. Troisièmes au Nigéria en 1980, quatrièmes en Egypte en 1986, puis à domicile en 1988, ils ont été tout proches d'un nouveau titre en 2004 en Tunisie, mais échouent en finale face aux locaux.

Depuis 2004, le Maroc vit une véritable descente aux enfers dans la compétition. Les Lions de l'Atlas sont éliminés dès le premier tour lors de l'édition suivante qui se tient en Egypte en 2006. Ils connaissent le même sort au Ghana en 2008, malgré une entrée en matière convaincante contre la Namibie (victoire 5-1 lors du match d'ouverture de leur poule). Comble de la désillusion, le Maroc ne participe même pas à la CAN 2010 en Angola, après un parcours chaotique en éliminatoire : 3 matches nuls et trois défaites, dont deux à domicile contre le Gabon (1-2) en match d'ouverture, puis le Cameroun (0-2) pour le dernier match.

Les supporters marocains espèrent donc que leur équipe fera meilleure figure lors de cette compétition pour laquelle elle est d'ores et déjà qualifiée en qualité de pays hôte. Ils espèrent

certainement que le Maroc saura imiter l'Algérie, qui abrite et remporte la CAN en 1990, la Tunisie, hôte-vainqueur en 2004, ou encore l'Egypte qui a abrité et remporté la CAN lors des éditions 1959, 1986, et 2006. Il faut dire que la CAN sourit généralement aux pays hôtes car 11 des 28 éditions organisées jusqu'à présent, ont été remportés par les organisateurs, soit près de 40%.

Le point sur les infrastructures

Pour abriter cette manifestation sportive d'exception, le Maroc va miser sur pas moins de 6 Stades répondant aux normes internationales. Le Stade Mohamed V de Casablanca, et le complexe Moulay Abdallah de Rabat déjà habitués à abriter les matches internationaux des Lions de l'Atlas, seront mis à contribution. Il faudra aussi compter sur le Complexe sportif de Fès qui avait d'ailleurs accueilli le match Maroc – Cameroun comptant pour les éliminatoires CAN/Mondial 2010. Le Stade de Marrakech inauguré début janvier 2011, ainsi que celui de Tanger, qui ouvrira tout prochainement ses portes, seront également utilisés. Le Stade d'Agadir (en construction), et le Grand Stade de Casablanca (en projet), devraient compléter l'arsenal des infrastructures pour faire de cette fête du football africain une vraie réussite. ■

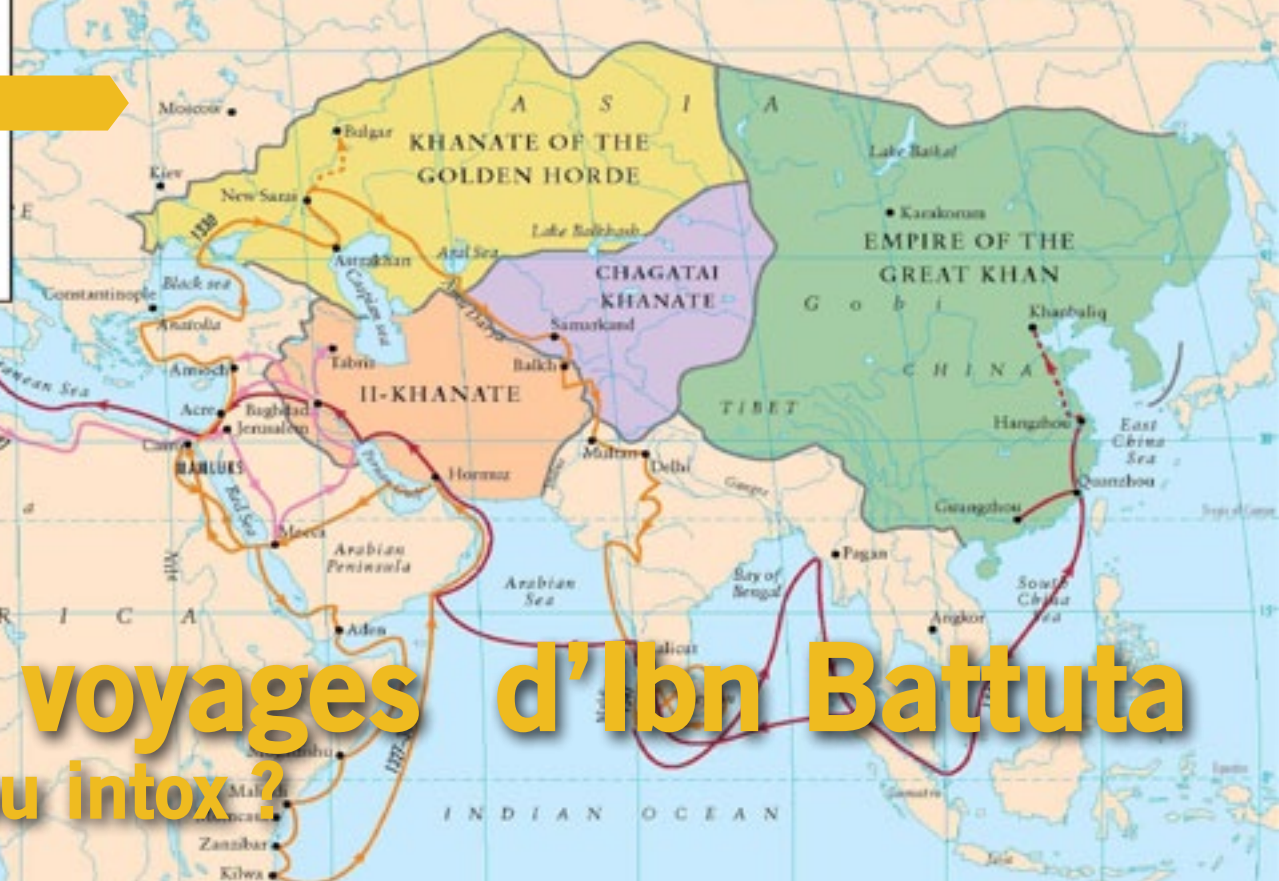
Match amical : Les Lions de l'Atlas sans pitié face au Niger

Un doublé de Mbark Boussoufa (15e et 85e minute) et un joli coup franc de Mohammed El Bakkali, ont permis aux Lions de l'Atlas d'offrir à Eric Gerets son premier succès sur le banc du Maroc. Le Royaume, qui jouait là son premier match en 2011, a entamé l'année sous les meilleurs auspices. La rencontre a finalement tenu toutes ses promesses, même si les joueurs ont parfois manqué de réalisme.

Le public et les téléspectateurs ont pu apprécier les débuts en sélection d'Oussama Assaidi et Mehdi Carcela. Carcela avait été au centre d'une intense polémique au sujet de son choix entre le Maroc et la Belgique. Le milieu de terrain du Standard de Liège a officialisé son choix pour le Maroc de la plus belle des manières, provoquant le pénalty puis le coup franc qui ont amené les deuxième et troisième buts.

Notons qu'un autre binational aurait pu disputer ce match : Nacer Chadli a décidé, la semaine précédant le match contre le Niger, d'opter pour la sélection belge, alors qu'il avait été sélectionné par Gerets lors du match amical de novembre contre l'Irlande du Nord. Son choix final a déçu plus d'un supporter marocain, à commencer par ses anciens coéquipiers. Houssine Kharja, capitaine de la sélection, a d'ailleurs considéré que l'attitude de Chadli marquait un manque de respect envers ses coéquipiers et le peuple marocain...

- Journey 1325–27
- Journey 1327–41
- - Disputed journeys
- Journey 1341–54
- - Disputed journeys



Les voyages d'Ibn Battuta

Info ou intox ?

Le début du 14ème siècle a vu deux grands voyageurs entrer dans l'histoire mondiale : Marco Polo et le natif de Tanger, Ibn Battuta. Les récits de voyages de ce dernier font encore rêver, 650 ans après sa disparition. Mais leur authenticité a récemment été mise en question par l'historien allemand Ralf Elger. Dans une nouvelle traduction commentée des récits de Ibn Battuta, il met en exergue des incohérences et des indices qui feraient du grand voyageur un grand...usurpateur qui voulait bien se faire voir auprès du Sultan de Fès. Par Frederic Schmachtel

Ce n'est pas sans raison que le Marocain Ibn Battuta, jusqu'à ce jour, impose le respect. Les récits de ses voyages emmènent le lecteur dans les recoins les plus éloignés du monde musulman du 14ème siècle, et même au delà. Le raffinement de la civilisation islamique qu'il décrit, peuvent en faire rêver plus d'un et font des voyages d'Ibn Battouta une référence dans le monde arabe, un symbole de l'apogée de la civilisation musulmane.

Mais une nouvelle traduction commentée de ce récit de voyage interprète l'œuvre comme étant guidée par un intérêt personnel prononcé. Les récits auraient eu pour objectif de rendre Ibn Battuta intéressant auprès de la cour du Sultan de Fès de l'époque. Dans « Die Wunder des Morgenlandes » (Les miracles de l'Orient), l'historien Ralf Elger va cependant plus loin, en remettant en question la véracité d'une partie de l'ouvrage. Lewis Gropp a décrypté l'œuvre pour le site allemand qantara.de.

Voyages à travers tout le monde arabe

Les voyages d'Ibn Battuta, né en 1302 à Tanger,

commencent avec un pèlerinage à la Mecque, entamé en 1325, mais ne s'arrêtent pas là. Lors de quatre voyages sur une période de 29 ans, il parcourt la Mésopotamie, s'engage (comme son illustre prédécesseur Marco Polo) sur la Route de la soie pour arriver jusqu'en Chine, et ensuite à Sumatra, en Indonésie. Il découvre les côtes est-africaines, se rendra au Royaume du Mali, au sultanat de Delphes, à Constantinople...

Et il aurait gagné l'estime des populations musulmanes qu'il a visitées. Ibn Battuta exerce plusieurs fois au cours de ses voyages les fonctions de cadî. Il déclare notamment avoir eu cette fonction aux Maldives – un archipel où l'islam a toujours été la religion officielle. Dans ses récits, il explique sa démarche :

« Les habitants des îles sont pieux, vertueux et pacifiques. Ils ne mangent que de la nourriture halal et leurs prières sont entendues. Leurs corps sont faibles. Ils n'ont pas l'esprit guerrier, leurs armes sont les prières. Quand j'étais cadî, j'ai donné l'ordre de couper la main d'un voleur. Quelques unes des personnes présentes à la cour se sont alors évanouies », écrit Ibn Battuta.

Un invité condescendant ?

Dans ses récits, Ibn Battuta met beaucoup l'accent sur les rencontres avec les dirigeants des pays visités. Tous reçoivent le voyageur avec beaucoup de respect. Là, Ibn Battuta est toujours un invité honoré de précieux cadeaux par chaque sultan et émir qu'il rencontre : des pièces d'or, des trésors, des chevaux, des esclaves, des femmes. Des cadeaux qu'il valait bien, estime-t-il de manière laconique et parfois prétentieuse dans ses récits.

Ses remarques sur les cadeaux reçus par un régent d'Afrique de l'Ouest sont cependant clairement méprisantes. Il se moque du Sultan du Mali, un « grand avare ». Quand un messenger annonce qu'il doit recevoir un cadeau, Battuta suppose qu'il doit s'agir soit de vêtements, de chevaux ou d'argent. Selon ses propres dires, il sera déçu par la suite :

« Ce n'était rien de plus que trois pains, un morceau de viande et une citrouille évidée, remplie de lait caillé. Je ne pouvais que rire à la bêtise de ce peuple et m'amuser à la pensée que ces cadeaux médiocres représentaient une grande valeur pour eux. »

Un jugement condescendant, mais qui s'inscrit dans une logique claire, selon Ralf Elger. L'historien s'est posé la question de savoir pourquoi Ibn Battuta donnait tant de détails sur les cadeaux que lui auraient offerts ces émirs, sultans et souverains d'autres pays.

Des constructions opportunistes

« Si vous comprenez le récit de Battuta comme une demande implicite de cadeaux somptueux, alors beaucoup de passages sont très faciles à expliquer », selon Elger. « Le lecteur a dû être étonné de constater comment il a pu être possible pour un voyageur inconnu du Maroc d'avoir accès aux grands dirigeants du monde et d'avoir été considéré comme un de leurs pairs. L'explication est probablement que ces contacts ont été inventés dans le but de se recommander lui-même auprès du Sultan de Fès. »

Ses descriptions de sa fonction de cadî apparaissent ainsi sous une autre lumière. Mais Ralf Elger va plus loin. Les récits ne seraient pas seulement intéressés, mais également en partie faux...

Le grand Ibn Battuta – un adepte du plagiat ?

Dans l'épilogue de sa traduction des récits, le spécialiste de l'histoire du monde arabe estime ainsi qu'une bonne partie des récits d'Ibn Battuta ne sont pas crédibles. Selon lui, il y a de nombreuses indications prouvant qu'Ibn Battuta ne s'est pas basé sur ses propres observations. Ainsi, il a fait des descriptions de régents qu'il dit avoir rencontrés, mais qui ont incontestablement vécu avant ou après sa vie. Il y a aussi des incohérences dans les détails géographiques. Avant Elger, le Tchèque Ivan Hrbek avait constaté qu'Ibn Battuta n'a pas pu suivre certains itinéraires dans les temps indiqués et parfois le parcours lui-même est faux. Enfin les dates ne concordent pas toujours avec des événements cités par le voyageur.

Mais le plus remarquable est la ressemblance frappante avec de nombreux textes de son temps, spécialement avec le récit d'un pèlerinage écrit par un certain Ahmad Ibn Jubayr. Ralf Elger soupçonne Ibn Battuta de plagiat. Des pages entières ont soit été légèrement retravaillées ou carrément copiées mot à mot: « Beaucoup de récits d'Ibn Battuta ne nous fournissent pas du tout les impressions authentiques de voyage, mais nous confrontent plutôt avec son talent pour le plagiat », affirme Elger.

Déjà Ibn Khaldun doutait de la véracité des récits du voyageur

Bien que, jusqu'à ce jour, Ibn Battuta soit toujours considéré par beaucoup comme un grand explorateur et voyageur, des doutes sur l'authenticité de ses récits avaient déjà été émis de son vivant. Le grand historien arabe Ibn Khaldun rapportait par exemple que plusieurs personnes à la cour de Fès ne croyaient pas à la véracité des récits d'Ibn Battuta.

Cependant, aujourd'hui, les critiques de l'oeuvre d'Ibn Battuta restent très rares. Pour Ralf Elger, les récits d'Ibn Battuta seraient un symbole trop important de la portée du patrimoine culturel islamique pour qu'il soit aisément critiqué. Chose qu'il déplore profondément.

Avec « Miracles de l'Orient », il tente de donner un nouvel élan à la discussion critique des récits d'un des Marocains les plus connus à travers le monde et les générations. ■



Cinéma

Le Maroc terre de prédilection pour les tournages étrangers

En 2010, 21 films étrangers ont été tournés au Maroc. Le montant des investissements tourne autour de 140 millions de dirhams. Dans le classement par nationalités, on retrouve, en tête, les Etats-Unis suivis par l'Angleterre et la France.

Par Halima Djigo

L Le Royaume a été, par le passé, le cadre de films cultes des cinéastes Louis Lumière, Orson Welles ou encore Alfred Hitchcock. Cette dernière décennie, surtout, avec l'ouverture de studios de tournage aux normes internationales, a vu se développer un véritable Marocwood.

A en croire un sondage paru en 2010 et effectué par le magazine américain *Variety*, spécialiste de l'industrie du spectacle, le Maroc fait partie des cinq meilleurs sites de tournage au monde. La plus grande partie des productions étrangères est tournée à Ouarzazate : 45%. Plusieurs raisons expliquent cet engouement pour le Maroc : la variété des paysages, la main d'œuvre locale abondante ou encore les coûts de production inférieurs à ceux pratiqués ailleurs.

Mme Zouiten Saloua, chef de production au Centre Cinématographique Marocain (CCM) indiquait récemment que « le Maroc aspire à être la destination la plus convoitée d'Afrique ». Dans le cadre de son plan stratégique, le CCM travaille sur la mise en place d'une série d'actions significatives dont des incitations fiscales pour attirer les producteurs et réalisateurs étrangers.

Baisse des investissements

Ces 5 dernières années, ce sont 140 productions étrangères qui ont été tournées au Maroc. Un investissement de 250 millions d'euros a ainsi été réalisé, selon Zouiten Saloua. C'est un excellent gage pour l'avenir et l'image du pays. La présence du Maroc sur la scène cinématographique internationale s'en trouve consolidée.

Pour l'année 2010, les 140M DH d'investissements étrangers représentent une somme largement inférieure à celle des années précédentes. Le montant des investissements de films étrangers tournés au Maroc était de 913 millions en 2008 et d'environ 414 millions en 2009. La crise économique mondiale est sans doute passée par là.

Au total, en 2010, 734 autorisations de tournage ont été accordées aux productions étrangères. Parmi celles-ci, on compte 110 documentaires, 14 longs-métrages, 4 téléfilms et 14 courts métrages. Parmi les quelques célébrités à l'affiche dans les films étrangers tournés au Maroc en 2010, on retiendra Ewan Mc Gregor, Cate Blanchett ou encore Jude Law. ■

Tournage 2010 au Maroc : Ces films dont on parlera...

Le casting du film « **Contagion** » réalisé par Steven Soderbergh a de quoi étourdir les cinéphiles. De grands noms du cinéma, à savoir Kate Winslet, Matt Damon, Marion Cotillard, Jude Law et Gwyneth Paltrow, se partagent l'affiche. Les tournages de plusieurs scènes se sont déroulés à Casablanca et Tanger. Grosse production américaine en perspective. Pour le moment, on sait simplement que les protagonistes devraient se lancer dans une course effrénée pour stopper la progression d'un virus mortel. La date de sortie est prévue pour l'automne prochain.

Autre film attendu et dont le (gros) budget avoisine les 42 millions de dirhams : « **Salmon fishing in the Yemen** ». Emily Blunt et Kristin Scott-Thomas sont annoncées aux côtés d'Ewan Mc Gregor. Celui-ci y incarne un scientifique qui va se mettre au service d'un sheikh passionné de pêche à la mouche. Sa mission ? Introduire le saumon au Yémen et réaliser un véritable exploit puisque ce poisson préfère les eaux froides du nord de l'Europe. Ouarzazate fait partie des lieux de tournage de ce film dont la sortie est annoncée pour 2012.

Exposition photographique des anciens combattants marocains, en Aquitaine

« Mémoire d'un engagement : la longue route des combattants marocains » présente, à Bordeaux, les portraits de 22 combattants marocains. Les émouvantes photographies en noir et blanc de Loïc Le Loët sont complétées par le récit de vie de chacun de ces hommes. Leur parcours personnel est mis en écho avec l'Histoire des troupes dites « indigènes » au sein de l'armée française. L'exposition est réalisée dans le cadre du programme de collecte d'archives orales de la mémoire de l'immigration en Aquitaine.

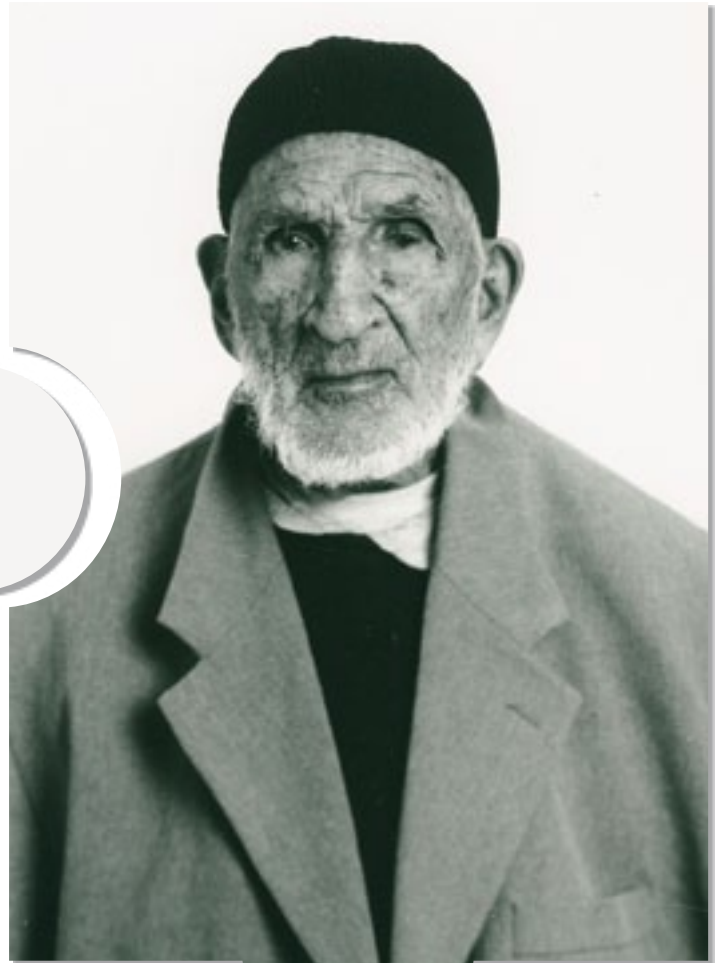
Dates : du lundi 24 janvier au vendredi 11 mars 2011, de 9h à 17h.

Lieu : l'Hôtel de Région

Tarifs : gratuit

Contact : +33 (0)5 57 57 80 00

Site : <http://aquitaine.fr/actualites/l-engagement-des-combattants-marocains.html>



L'humoriste marocain Nabil Doukali fait son show à Paris

Natif d'El Jadida et résident parisien, Nabil Doukali mène une vie toute particulière. Ingénieur de profession, le concepteur de « squelhouette » est fasciné par la « 17al9a » à la marocaine.

C'est avec son humour « Made in bled » qu'il revient sur la scène parisienne pour son spectacle : « Mes heures de gueuloir ».

Date : 22 février, 8 et 22 mars

Lieu : Théâtre Popul'air du Reinitas
36 rue Henri Chevreau 75020 PARIS

Réservation : [billettereduc](http://billettereduc.com) ou reservations@nabil-doukali.com



YABILADIES

Le supplément féminin



SOMMAIRE

- 64 Huile d'argan : Jessica Biel, grande fan
- 66 Eau de source VS eau du robinet
- 68 Les rondeurs à la mode
- 69 Etre ronde : Un atout pour séduire ?
- 70 La recette du mois : Tajine de Kefta
- 72 Au temps du caftan [En images]

Huile d'argan

Jessica Biel, grande fan



L'argan, plante endémique du Maroc, connaît un véritable succès international et attire toutes les convoitises du marché de la cosmétique. Utilisée à l'origine par les femmes amazighes, l'huile d'argan s'exporte aujourd'hui aux quatre coins du globe. Et parmi ses adeptes, on trouve Jessica Biel. Cet actrice et mannequin américaine fait confiance à ce précieux élixir made in Morocco pour le soin de ses cheveux.

Par Halima Djigo

Jessica Biel doit la brillance et l'éclat de ses cheveux à la célèbre huile marocaine. Elle confie, dans le magazine féminin InStyle, que ses mèches de cheveux ne sont pas toujours aussi lisses qu'elle le souhaiterait. Sa potion magique : l'huile d'argan. « Cette huile marocaine a transformé ma chevelure, affirme-t-elle au mensuel américain. J'applique l'huile le long de mes cheveux, lorsque je sors de la douche. Ils deviennent lisses comme de la soie ».

Extraite des fruits de l'arganier, un arbre endémique au Maroc, l'huile d'argan est produite au Maroc par le biais de coopératives féminines. L'arganier est une espèce protégée par l'UNESCO depuis 1999 et la forêt qui s'étend d'Agadir à Essaouira en passant par Taroudant, est classée réserve de la biosphère mondiale pour son rôle de rempart contre la désertification.

Afin de protéger ce produit des spéculations, l'huile d'argan dispose d'une Indication Géographique de Protection (IGP). Le document de reconnaissance a été remis par Mohammed VI à l'association Amigha qui en avait fait la requête, en marge du salon de l'agriculture de 2008. Une action est aussi en cours pour que l'huile d'argan soit le premier produit marocain à recevoir une Appellation d'origine contrôlée – AOC –, selon la communauté écologique « Green Planet ».

Il existe deux types d'huile d'argan selon que les amandons sont ou non torréfiés avant leur utilisation. L'huile alimentaire, plus sombre et au goût plus prononcé à cause de la torréfaction, s'utilise comme une huile habituelle pour mitonner de bons petits plats à la marocaine. L'huile cosmétique, plus claire, s'utilise en application sur la peau et les cheveux.

Elle réhydrate les cheveux fragiles qu'elle rend plus résistants. La vitamine E nourrit le cuir chevelu et redonne également brillance, éclat, volume et vigueur aux cheveux. Les professionnels de la coiffure et les célébrités du monde entier en sont baba. Jessica Biel ne cache rien de son affection particulière pour l'huile marocaine. Elle assure avec enthousiasme ne plus redouter les chutes de cheveux. ■

Trois questions à Fatima Boujaada, fondatrice de la société Sweet Marrakech spécialisée dans les cosmétiques bio, en Floride.

Comment les produits à base d'huile d'argan sont-ils appréciés aux Etats-Unis ?

Ils connaissent un grand succès depuis l'an dernier. Il n'a pas été facile d'apprendre aux Américains les vertus de l'huile d'argan. Heureusement, son succès en Europe a largement contribué à la faire connaître aux Etats-Unis. Les Américains recherchent, à présent, de l'huile pure car les sociétés américaines n'utilisent, en général, qu'une infime proportion d'huile d'argan dans leurs produits. Elles utilisent le terme « argan » uniquement parce qu'il est vendeur. Les Américains sont de plus en plus avertis sur la qualité des produits à base d'huile d'argan.

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous établir sur le continent nord-américain ?

Environ 50% du marché bio au niveau mondial se situe aux Etats-Unis. Nos produits étant 100% bio, il apparaissait intéressant de nous y établir. Nous avons néanmoins eu des difficultés avec la réglementation américaine. Il a fallu obtenir l'accord du FDA (Food and Drug Administration) pour vendre nos produits sur le territoire américain.

Comment se déroule la production puis l'acheminement des produits ?

La conception de nos produits est réalisée dans la région d'Agadir. L'acheminement est réalisé via des compagnies aériennes Fret à Casablanca.



Eau de source VS eau du robinet

« Wa ja3Ina mina el ma3i kulla chay3in hayyan » (nous avons rendu toute chose vivante grâce à l'eau), ce verset coranique résume parfaitement le rôle majeur de l'eau. Sans elle, aucune vie terrestre n'est possible.

Par Salma Sentissi, naturopathe à Casablanca

L'homme peut s'abstenir de manger près de 80 jours mais ne peut dépasser 72h sans boire. L'eau est donc un élément vital qu'il est primordial de consommer régulièrement, en quantité raisonnable, tout en veillant à sa qualité.

D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 85% des maladies seraient causées par contact avec des eaux contaminées par les fèces - urines d'hommes ou d'animaux - infectées par des germes (bactéries, virus ou parasites). Les systèmes de distribution d'eau potable sont généralement alimentés par les eaux de surface - lacs, rivières, ruisseaux... - qui peuvent être souillées par ces germes pathogènes. Sans parler du déchargement des eaux usées et polluées des usines et industries dans la mer.

La « maladie hydrique » la plus répandue est la diarrhée : 1ère cause de mortalité des enfants dans les pays en voie de développement. Choléra, gastro-entérite, typhoïde, dysenterie, malaria et bien d'autres pathologies encore sont dues aux eaux souillées. Elles font un grand nombre de morts chaque année.

Pour lutter contre tous ces germes et rendre l'eau potable, deux méthodes sont couramment utilisées afin d'approcher le risque bactériologique zéro, obligatoire pour parler d'eau potable :

- l'oxydation avec des produits chimiques tels que le chlore, le dioxyde de chlore ou l'ozone,
- l'irradiation par des rayons UV

Les autres produits chimiques que peut contenir l'eau du robinet (nitrates, phosphates, sulfates...) sont tolérés à un seuil maximal défini par l'OMS.

En définitive, quelle eau choisir ?

Est-ce que l'eau du robinet bien que potable présente des inconvénients ? Faut-il au contraire opter pour une eau de source en bouteille ?

Souvenez-vous, l'eau à 2 objectifs majeurs : hydrater les cellules de l'organisme et drainer les toxines. L'eau du robinet peut être consom-

mée occasionnellement mais il est préférable d'investir dans un filtre type BRITA (penser à changer la recharge régulièrement) ou, mieux encore, un osmoseur inversé que l'on installera directement à l'entrée de votre robinet. Le budget à prévoir ne sera alors plus le même.

Il est préférable de choisir une eau de source peu minéralisée. Lisez les étiquettes et comparez les taux de calcium, magnésium, nitrates, sulfates, bicarbonates... Pour bien choisir votre eau, préférez celles où ces taux sont les moins élevés possibles. A moins d'opter pour une cure ponctuelle de magnésium, par exemple, et de consommer pendant 1 semaine une eau où le taux de Magnésium avoisine les besoins journaliers, à savoir 300 mg/L en moyenne.

A titre d'exemple, les eaux de source peu minéralisées et de qualité que vous pouvez consommer en France sont : MontCalm, Mont Roucou, Volcania, Rosée de la Reine, Volvic, Cristalline, Eau de source Carrefour...

Au Maroc, vous avez le choix entre Aïn Saiss, Aïn Soltane et Aïn ifrane, principalement. Les autres eaux disponibles sur le marché sont des eaux minérales, dont les plus connues sont Sidi Ali et Sidi Harazem.

Attention aux glaçons

Dernière recommandation, méfiez-vous aussi des glaçons ! Ils sont source de nombreuses maladies hydriques évoquées précédemment. Si vous êtes en voyage par exemple et que vous avez un doute sur l'hygiène du lieu, évitez d'en consommer et optez plutôt pour un soda ou une eau en bouteille qu'on décapsulera devant vous !

Pour conclure, on recommande de consommer en moyenne 1,5 à 2L d'eau/j, à moduler en fonction du poids et de la taille de la personne, de son activité physique, de la température extérieure... Cette fourchette tient compte également des autres sources d'eau : fruits et légumes, sodas, infusions, thé, café... Alors, pensez à vous hydrater régulièrement chaque jour, en petite quantité à chaque prise et à diversifier le plus possible les eaux consommées. ■



Les rondeurs à la mode

Les régimes destinés à faire mincir sont les plus répandus. Toutefois, certaines Marocaines à la recherche de formes et de rondeurs font tout pour grossir. Il existe aujourd'hui de nombreux traitements, parfois dangereux, qui permettent aux jeunes filles de prendre du poids rapidement.

Par Ghita Ismaïli

Il existe aujourd'hui une foultitude de régimes destinés à faire mincir. La majorité des femmes semble aspirer à un corps svelte. Certaines d'entre elles, cependant, préfèrent grossir pour avoir ainsi plus de rondeurs. Pour atteindre le poids souhaité, certaines Marocaines sont prêtes à tout. De plus en plus de jeunes filles, toutes classes sociales confondues, essaient différents médicaments destinés principalement à faire prendre du poids.

Quelles sont les raisons de cette envie de grossir ? Certaines jeunes filles se trouvent trop maigres, « mes amis se moquaient de moi à cause de ma minceur, donc j'ai dû chercher un moyen rapide pour devenir plus féminine et avoir des courbes », témoigne Karima, 16 ans, à Al Arabiya. D'autres estiment que la minceur n'est pas un critère de beauté courant dans leur environnement social et estiment que le fait d'avoir des rondeurs leur permettrait d'être plus désirables.

Les pressions sociales exercées sur ces jeunes filles sont donc souvent à l'origine du désir de grossir. Elles les poussent à utiliser certains médicaments dont elles ignorent le plus souvent les risques.

Des médicaments parfois dangereux

Certains experts de santé, comme Mohamed Brisole, mettent en garde la popula-

tion marocaine. Il explique que « plusieurs médicaments qui proviennent de l'étranger, principalement utilisés pour l'engraissement de bœuf, sont inadaptés à la consommation humaine. Ils peuvent avoir des effets dangereux sur la santé de la femme. »

Sur le marché pharmaceutique, différents médicaments peuvent entraîner une prise de poids rapide mais restent toutefois assez dangereux. Le plus connu est le Periactine, un antihistaminique indiqué principalement pour soigner diverses formes d'allergies. Parmi ses effets « indésirables », on retrouve « l'augmentation de l'appétit et la prise de poids. » La liste est toutefois bien plus longue : affections de la peau, du système immunitaire, baisse de mémoire, hallucinations...

Un autre moyen utilisé par certaines Marocaines, beaucoup moins dangereux, est la graine du fenugrec. Cette graine, le plus souvent utilisée dans des plats traditionnels marocains, permet aussi de stimuler l'appétit et conduit ainsi à une importante prise de poids. Les femmes peuvent se la procurer chez les herboristes.

Pour grossir sans avoir à courir de risques, il est recommandé de consulter un médecin ou un nutritionniste qui saura prescrire un traitement adapté au métabolisme de chaque personne. ■

Etre ronde

Un atout pour séduire ?



Valérie Alighieri est médecin nutritionniste spécialisée dans les maladies métaboliques et les régimes amincissants. Diplômée de la faculté de médecine de Besançon, en France, elle a installé son cabinet à Casablanca. Aux jeunes femmes en quête de rondeurs, elle conseille de voir un spécialiste et de ne jamais détourner un traitement.

Propos recueillis par Ghita Ismaili

Des femmes sont-elles déjà venues vous consulter pour prendre du poids ?

Quelques patientes sont venues me consulter dans ce contexte mais elles sont plutôt rares. Il s'agit, le plus souvent, de jeunes adolescentes dont l'un des parents s'inquiète de voir « maigre » et « faible ». Un bon poids représente, pour les parents en général et encore plus au Maroc, un signe de bonne santé. Il y a également de jeunes femmes célibataires, entre 20 et 30 ans, ayant, la plupart du temps, une activité professionnelle. Elles vivent mal leur maigreur et cherchent à la camoufler par la superposition de vêtements. En dehors du mal être et des conséquences sur leur santé (manque d'assurance, asthénie, hypotension), ces jeunes Marocaines pensent ne pas être séduisantes car leur faible poids leur donne l'air trop jeune. Elles trouvent aussi qu'il leur donne moins d'importance, au niveau professionnel.

Ces deux profils ont-ils des points communs ?

Dans tous les cas, ce sont des personnes au tempérament plutôt anxieux ayant une perte d'appétit chronique accentuée par les événements quotidiens : stress des études scolaires, examens, responsabilités professionnelles, problèmes avec leurs collègues de travail, problèmes personnels ou familiaux ... Dans quelques cas la perte d'appétit est liée à

une affection digestive qui peut être traitée.

Un médecin peut-il prescrire des médicaments pour faire grossir ?

En règle générale, les médicaments agissant sur le système nerveux central destinés à ouvrir l'appétit ont été retirés du marché. Au Maroc, on trouve encore des produits destinés à favoriser l'appétit. Il ne faudrait pas les consommer surtout sans avis médical. Si un médecin est amené à prescrire ces produits, il le fera certainement sur une durée limitée. Problème : les médicaments étant vendus en pharmacie sans prescription, le patient sera tenté de faire de l'auto-médication et pourra poursuivre son traitement à l'insu du médecin prescripteur.

Certains médicaments, comme les anti-histaminiques (Periactine), sont-ils dangereux ?

Tous les traitements dont on a détourné l'indication (anti histaminiques, extraits hormonaux ...) sont forcément à proscrire. Ceci est valable, d'ailleurs, pour tous les traitements. Les indications doivent toujours être respectées. On ne peut jamais être sûr des effets produits par une molécule lorsqu'elle n'est pas correctement utilisée. Les compléments vitaminés simples, eux, ne sont pas un problème bien qu'il faille respecter aussi les dosages. ■

Tajine de Kefta Le vrai !



Après la Bissara et le Msemen, un autre plat incontournable de la cuisine marocaine s'est retrouvé devant l'appareil photo de Pau Esculies, photographe et amateur de la cuisine marocaine : le tajine de Kefta. Une nouvelle fois, Wafa a recueilli d'un cuisinier marocain les secrets d'une préparation particulière de ce plat. A vous de vous inspirer de ses conseils...

Le tajine est un des symboles de la cuisine marocaine. Le contenant et contenu portent le même nom, mais si le contenant ne change pas beaucoup, chaque région du Maroc a ses particularités en matière de recettes de tajine : poisson, agneau, cervelle, pruneaux...

Mais s'il y a un tajine que l'on trouve partout au Maroc, c'est bien celui de Kefta. Boulettes de viande hachée aux épices particulières, accompagnées de tomates : un plat familial qui entre dans les menus hebdomadaires de beaucoup de familles marocaines. Facile à préparer, il peut se faire en grande quantité pour alimenter les familles traditionnellement nombreuses. Une alimentation qui, en plus d'être pratique, est saine, il n'y a que des ingrédients naturels. Bref, le tajine de Kefta est une valeur sûre.

C'est ce que nous nous sommes dit, un jour à Chefchaouen, quand l'envie de manger un tajine nous a prise, Wafa et moi. Et nous n'avons pas tort. Comme s'il avait deviné nos goûts, le cuisinier a de plus préparé le tajine de kefta à la manière que je préfère : avec beaucoup de sauce, des tomates très rouges, et un oeuf qui flottait dans la sauce. L'oeuf qui ne donne pas seulement du goût et de la consistance au plat, mais qui ajoute de la couleur : rouge, blanc, jaune... Le vert de la coriandre dont le tajine était décoré nous a convaincu : ce tajine de kefta était préparé comme il le faut. Raison pour nous d'aller demander la recette au cuisinier, qui a accepté de nous livrer ses secrets...

La recette

Ingrédients

Tomates bien rouges
Viande hachée
Huile d'olive
Piment rouge
Cumin
Ail
Coriandre
Œufs
Sel et poivre

Préparation

Hacher les tomates et les mettre à cuire dans un tajine (ou, à défaut, dans un faitout), avec de l'huile d'olive et assaisonné de piment rouge, de cumin, de coriandre et d'ail. Assaisonner la viande hachée de sel, poivre et de

cumin, et former des petites boules. Certains les font revenir dans une poêle avant de les ajouter aux tomates dans le tajine, d'autres les font cuire directement dans le tajine.

Laisser cuire quelques minutes de plus et juste avant de servir le plat, casser des œufs (selon la taille du tajine) sur ce mélange. Après 3 à 5 minutes, retirer du feu.

Le secret du tajine est sa cuisson lente. Les tomates doivent être bien rouges pour donner une sauce aromatisée. Il est commun de rajouter des petits pois à ce plat. Dans ce cas, il faut les faire cuire au préalable avec les tomates. On peut ajouter plus d'épices, du gingembre, du paprika, de la cannelle, du safran, ou du ras el hanout. C'est à la guise de chacun !



Le tajine

Les origines de ce plat en terre cuite sont lointaines. Le mot lui-même vient du grec ancien, τᾰγηνον, tagenon, signifiant « poêle à frire ». La forme de ce plat se retrouverait en Chypre (Tavvas). La Tunisie a également ses tajines.

Le couvercle en forme de cône permet de faire circuler parfaitement les arômes. A l'origine, le tajine se cuit sur du charbon. Mais le gaz et les plaques électriques prennent progressivement la relève. Le tajine garde ainsi sa place dans toute cuisine marocaine moderne.

Traditionnellement en terre cuite, parfois vernissée, le tajine se fait aujourd'hui aussi en fonte. Ces tajines plus lourds (et chers) seraient cependant adaptés à la cuisson par induction. On trouve même des tajines électriques et des tajines en silicone – incassables...



Caftany

Robe fourreau à bretelles réhaussée de petites fleurs en sequins, portée sous caftan en mousseline laquée.

www.caftany.fr



Caftany

Caftan bed3iya en satin duchesse avec faux boléro en dentelle de calais. Manches pagodes en mousseline de soie. Ceinture en dentelle et strass.

www.caftany.fr



Caftany

Robe bed3iya en satin plissé reflet argent portée sous caftan en mousseline laquée violet , manches chemises avec poignée strassé.

www.caftany.fr



Caftany

Robe de soirée caftan en drap de soie, avec col travaillé en strass et sequins noir et argents, manches boules et panneaux en tulle perlé.

www.caftany.fr



پاپلاک پی
نہہ انظہلا .com